

Via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 03 quintaux de kif déjouées

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7233 - SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Ouverture d'une procédure arbitrale
unilatérale par l'UE

L'Algérie exprime sa «surprise»

P03

De nouvelles dispositions introduites
aux règles de circulation routière

Tous les changements, toutes les nouveautés



Lire en page 03

Allocation touristique Entrée en vigueur ce dimanche du nouveau droit de change

C'est officiel. A partir de ce dimanche 19 juillet, l'allocation touristique de l'ordre de 750 euros rentrera en vigueur après des atermoiements et des incompréhensions entre le ministère des Finances et la Banque d'Algérie sur le retard mis pour son exécution.

Lire en page 03



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Parlement

75 textes législatifs promulgués depuis 2021



La ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, a salué, jeudi à Alger, le processus législatif national, qui a été couronné par la promulgation de 75 textes législatifs depuis 2021, lors des sessions parlementaires. Accueillant un groupe d'enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger, participant aux camps d'été organisés par le ministère de la Jeunesse, Mme Krikou a sa-

lué l'adoption, mercredi, par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et du projet de loi relatif à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, soulignant que les sessions parlementaires ont vu, depuis 2021, la promulgation de 75 textes législatifs.

DGSN - NFS sud-coréen

Signature d'un mémorandum d'entente pour renforcer la coopération policière



Un mémorandum d'entente a été signé, mercredi à Alger, entre la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et le National Forensic Service (NFS) sud-coréen dans le cadre du renforcement des relations de coopération policière entre l'Algérie et la Corée du Sud. La cérémonie de signature du mémorandum a été présidée, au siège de la DGSN, par le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui et le président du NFS sud-coréen, Lee Bong-Woo, en présence de l'ambassadeur de

la République de Corée du sud en Algérie, You Ki-Jun, du directeur général de l'Agence coréenne de coopération internationale (Koica), Jang Bonghee, d'une délégation de haut niveau de la même partie et de cadres supérieurs de la DGSN. Dans son allocution à l'occasion, le DGSN a souligné que cette occasion "reflète la volonté commune de renforcer la coopération bilatérale à travers l'échange d'expertises et d'informations, la formation dans les domaines de sécurité et de lutte contre le crime".

Voyages par voie terrestre

Lancement du paiement à distance de la taxe sur les titres de transport

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'un nouveau service de paiement en ligne de la taxe sur les titres de transport, via sa plateforme numérique dédiée au paiement des droits de timbre, "Tabioucom". Ce service s'adresse aux détenteurs de passeports souhaitant voyager par voie ter-

restre ou ferroviaire vers les pays frontaliers. Il leur permet de s'acquitter à distance de la taxe applicable aux titres de transport, en utilisant la carte interbancaire (CIB) ou la carte Edhabia, précise la même source. La DGI indique que ce service est disponible 24h/24h et 7j/7j, et accessible via le lien suivant:

<https://tabioucom.mf.gov.dz>.

Nadir Larbaoui préside une réunion du CPE

Examen du dossier du transfert des actions de Tassili Airlines à Air Algérie



Le Conseil des Participations de l'Etat (CPE) a tenu, mercredi, sa 196ème session sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, pour l'examen du dossier relatif au transfert de propriété des actions de la compagnie "Tassili Airlines" du groupe "Sonatrach" au profit de la compagnie "Air Algérie", a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. "En application de la décision du Président de la République portant création d'une compagnie aérienne nationale de transport domestique, le Conseil des Participations de l'Etat (CPE) a tenu, mercredi 16 juillet 2025, sa

196e session sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, consacrée à l'examen du dossier relatif au transfert de propriété des actions de la compagnie Tassili Airlines du groupe Sonatrach au profit de la compagnie Air Algérie", précise le communiqué. Cette "importante" opération s'inscrit dans le cadre de la vision nationale de développement du transport aérien domestique, visant à renforcer les liaisons aériennes entre les différentes régions du pays, à promouvoir leur attractivité économique et à améliorer les services de transport en faveur des citoyens, conclut la même source.

Ministère de la Communication

Meziane installe le nouveau SG



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a procédé, jeudi, à l'installation de M. Slimane Aradj en tant que nouveau Secrétaire général du ministère en remplacement de M. Mokhtar Khaldi qui a été mis fin à ses fonctions. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère, en présence de directeurs et responsables d'organes médiatiques sous tutelle, ainsi que de cadres et employés du ministère. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication a loué la compétence et le parcours professionnel du nouveau Secrétaire général, ce qui lui permet, a-t-il dit, de "pour-

suivre les efforts institutionnels et parachever le processus de mise en œuvre des objectifs fixés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers ses engagements annoncés", mais aussi à "garantir le respect des règles professionnelles en les plaçant au cœur de la pratique médiatique". Le ministre a, en outre, salué "la revitalisation de l'institution médiatique et les efforts visant à parachever les textes de l'arsenal juridique du secteur", soulignant "la nécessité de redoubler d'efforts pour concrétiser la vision stratégique portée par le programme du président de la République dans ce domaine".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI
Directeur Technique
Benyoucef Mohamed
Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

De nouvelles dispositions introduites aux règles de circulation routière Tous les changements, toutes les nouveautés

Par B.Habib

De nouvelles conditions sont désormais imposées aux propriétaires de motocycles et de cyclomoteurs en Algérie. Pourquoi? Il s'agit d'un créneau juteux mais non sans encombres, tant pour son propriétaire que pour l'administration. Ces engins de vitesse ont en effet connu une expansion fulgurante et déchirante à la fois. Ils ont «métamorphosé» le paysage de la circulation routière à force de leur sur-utilisation par les propriétaires. Les conditions de délivrance de leur permis ont parfois été sujettes à débat. Et même après leur mise en circulation, il aura fallu découvrir des lacunes d'où l'impératif aux concessionnaires qui délivrent les fameuses autorisations ou agréments, de se limiter au respect des nouvelles dispositions. Comment y remédier? Pour cela, le code de la route de la circulation routière s'est renforcé. Un «lifting» est en effet apporté aux dispositions réglementaires en cours comme dans les conditions d'octroi du permis de conduire, la revente des véhicules ou encore leur immatriculation. Parmi les dispositions qui s'en démarquent, celles régissant particulièrement la circulation des motocycles et des cyclomoteurs ainsi que des conditions de délivrance de leurs permis de conduite. Le nouveau texte est également perçu comme un signal fort lancé par les pouvoirs publics aux concessionnaires dans ce domaine. Il était grand temps. Des nouvelles dispositions vont changer le paysage routier et améliorer un tant soit peu la circulation des véhicules et des motocycles notamment. Dans le document y afférent tel stipulé par le journal officiel, il

s'agit de dispositions apportées aux règles de la circulation routière en Algérie, notamment en matière de conditions de mise en circulation des véhicules, de revente et d'immatriculation ainsi que de définition des catégories de permis de conduire et les conditions d'obtention, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel N°43. Dorénavant, ne sera pas propriétaire d'un motocycle qui veut. Il s'agit du décret exécutif N°25-169 du 22 juin 2025 modifiant et complétant le décret exécutif N°04-381 du 28 novembre 2004 fixant les règles de la circulation routière, signé par le Premier ministre, M.Nadir Larbaoui. Pour des spécialistes, le nouveau texte «ratrape» les anciens codes de la circulation routière notamment en matière de délivrance et des conditions de dépôt et d'octroi du permis de conduire. Ainsi, il établit de nouvelles règles générales de la circulation routière notamment pour les motocycles et cyclomoteurs qui sont soumis aux contrôles de conformité par l'administration des mines et à l'immatriculation établie selon les mêmes règles que celles prévues pour les véhicules automobiles. Ce type de véhicules, dotés d'une puissance maximale nette supérieure à 73,6 kilowatts, doit être aussi équipé d'un système de freinage antiblocage (ABS). Le propriétaire d'un véhicule ou d'une remorque dont le poids total autorisé est supérieur à 500 kg, mis en circulation pour la première fois, est tenu de déposer auprès du wali de la wilaya de sa résidence une demande d'immatriculation, accompagnée d'un dossier. C'est dire que les dossiers seront à la fois rigoureux et «en béton». Dans le cas par exemple où ces véhicules sont neufs, acquis auprès d'un conces-

sionnaire ou d'un constructeur agréé, la demande d'immatriculation doit être accompagnée d'un récépissé de déclaration de mise en circulation provisoire. En cas de changement de propriétaire du véhicule ou de changement des données indiquées dans la carte d'immatriculation, le propriétaire doit déposer auprès du wali de la wilaya de sa résidence une demande de délivrance d'une nouvelle carte d'immatriculation qui indique, notamment, le numéro d'immatriculation, les caractéristiques techniques du véhicule, les informations relatives à son propriétaire ainsi que l'adresse complète de ce dernier. L'expression "carte grise", citée dans l'ancien texte, est remplacée désormais par "carte d'immatriculation". Ce texte comporte aussi de nouvelles dispositions portant sur les conditions de transformation d'un véhicule qui est soumise à un nouveau contrôle de conformité. Les nouvelles conditions de vente d'un véhicule déjà immatriculé ont été également fixées par le présent décret. Ainsi, l'ancien propriétaire doit adresser au wali de la wilaya de sa résidence, dès la transaction intervenue, une déclaration informant de la vente et indiquant l'identité et le domicile déclarés par l'acquéreur. Par ailleurs, le décret a fixé la durée de validité des permis de conduire et les catégories avec une nouvelle classification dont la "Catégorie A1" "Catégorie A" pour les motocyclettes à deux roues selon la cylindrée de 50 à 125 centimètres cubes ainsi que la "Catégorie B" et la Catégorie B (E), qui concernent les conducteurs de véhicules automobiles ayant un poids total autorisé en charge qui n'excède pas 3.500 kg et les véhicules conduits par des personnes atteintes d'une infirmité.

Allocation touristique

Entrée en vigueur ce dimanche du nouveau droit de change

Par Nadira FOUDAD

C'est officiel. A partir de ce dimanche 19 juillet, l'allocation touristique de l'ordre de 750 euros rentrera en vigueur après des attermoissements et des incompréhensions entre le ministère des Finances et la Banque d'Algérie sur le retard mis pour son exécution. Acculé par les parlementaires de l'APN sur la non concrétisation et le retard pour l'entrée en vigueur de cette revendication, le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd, avait rétorqué qu'il faut plutôt interpeller la Banque Centrale qui est, selon ses propos, le premier responsable de ce retard. Devant ce quiproquo par rapport à une décision émanant du premier magistrat du pays et annoncé en grandes pompes en 2024, l'allocation touristique sera disponible après signature officiellement, jeudi dernier, d'une instruction par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb. La Banque d'Algérie et devant les propos directs du ministre, même si cela a surpris l'opinion nationale et qui ont soulevé l'ire et l'indignation, a vite fait de réagir pour lever toute opacité concernant cette problématique surtout que les Algériens voyagent beaucoup en cette saison estivale. Ce droit de change est attribué une seule fois par

an, pour un séjour d'une durée minimale de sept jours, et reste exclusivement réservé à son bénéficiaire, précise l'instruction, qui souligne que les dispositions de cette instruction ne s'appliquent pas pour les cas de voyages liés à l'accomplissement du Hadj. Adoptée sous le numéro 05-2025, en application des articles 21 et 77 du règlement N° 07-01 du 3 février 2007 modifié, cette instruction fixe le droit annuel de change à l'étranger à 750 euros (ou équivalent en devises librement convertibles) pour les personnes âgées de 19 ans et plus, et à 300 euros pour les personnes âgées entre 12 et moins de 19 ans, dans la limite de deux enfants par famille. Concernant le montant en dinars, il sera calculé selon le cours de change manuel de vente du jour de l'opération et réglé au plus tard trois jours ouvrés avant la date du voyage, auprès des agences bancaires ou des succursales de la Banque d'Algérie, sur présentation d'un dossier comprenant, notamment un passeport en cours de validité, un titre de transport aller/retour (ou quittance de voyage terrestre), ainsi qu'un visa valide selon le cas. La délivrance du montant en devises est effectuée au niveau des points de sortie du territoire national, sur présentation du reçu de verse-

ment, du passeport et de la carte d'embarquement ou lors des formalités frontalières pour les voyageurs par voie terrestre. C'est d'ailleurs le cas depuis l'annonce de cette allocation en 2024. La Banque d'Algérie souligne que tout bénéficiaire d'un droit de change qui annule son voyage ou effectue un séjour effectif inférieur à sept jours doit restituer la totalité du montant perçu dans un délai de cinq jours ouvrés suivant son retour. En cas de non-respect, l'intéressé encourt la suspension du droit de change pendant cinq ans, assortie, le cas échéant, de poursuites pénales, conformément à la réglementation des changes. Pour ce qui est du nouveau dispositif, celui-ci impose également aux banques de vérifier que le demandeur n'a pas déjà bénéficié d'un droit de change au cours des 12 mois précédents et qu'il a effectivement voyagé à l'étranger s'il a perçu un droit de change lors de la période précédente. Il y a lieu de signaler que l'instruction en question abroge toutes les dispositions contraires, notamment celles de l'instruction N°08-97 du 28 août 1997, et prend effet à compter du 20 juillet 2025. En attendant, le Square d'Alger pullule de vendeurs de devises à la sauvette en l'absence de bureaux de change pour les citoyens.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Algérien peut désormais voyager dignement

«Une nouvelle instruction de la Banque d'Algérie fixant les montants et modalités d'octroi du droit de change pour voyage à l'étranger, au profit des nationaux résidents. Cette instruction entrera en vigueur à compter de demain, le 20 juillet 2025»...selon un communiqué émanant de la Banque d'Algérie. Nous savions tous qu'auparavant, l'Algérien trouvait du mal à se procurer les devises nécessaires pour un voyage, digne et sans contraintes, ni privation. Et, puis, ce n'est pas d'une charité qu'il s'agissait, le citoyen n'a fait que s'octroyer un droit qui déjà est le sien. Les lois et les règlements y sont témoins. Nous savions bien qui seraient ces favoris de l'Etat qui en bénéficient en grandes sommes, c'est-à-dire à la pelle et de façon récurrente. Au lieu de se démerder pour avoir les sommes nécessaires pour un voyage détenteur et sans fracas dans la tête, dans les pays de destination, son pays lui offre dignement la somme voulue. Et ce, dans les limites des possibilités pécuniaires de Trésor de l'Etat. C'est le moment où l'Algérien doit recouvrir sa dignité, après avoir bravement réussi à recouvrir son indépendance et sa liberté. Cela serait possible, en traitant les choses dans un cadre de justice et d'égalité, entre les citoyens. Nous avons évoqué plus haut la pertinente question de ceux qui raflent les devises parce qu'ils seraient – peut-être –, les enfants prodiges de la République, par rapport au reste de la plèbe. Cette question, à ce que je sache, pourrait nous renvoyer à d'autres problèmes qui se posent et s'y imposent. Mais toujours, dans le cadre d'une recherche haletante de la justice et de l'égalité entre les citoyens de la République et soulevant à chaque occasion un débat houleux en répétant à satiété la question «originelle»! Y aurait-il réellement, en Algérie une certaine forme de justice et d'égalité ...J'aimerais bien que l'on fasse un sondage d'opinion, en demandant à quelques échantillons de citoyen s'ils se sentent sincèrement, dans un pays où régnerait la justice et l'égalité, entre les citoyens! Cependant, je me pose la question, pourquoi, l'on n'avait jamais pensé à faire ce genre de sondage d'opinion auprès des citoyens algériens. N'avions-nous pas besoin de connaître ce que penseraient les Algériens de leur pays et leur gouvernants ? Ou bien avions-nous peur de cela!

Ouverture d'une procédure arbitrale unilatérale par l'UE

L'Algérie exprime sa «surprise»

L'Algérie a exprimé sa "surprise" quant à la décision "hâtive" et "unilatérale" prise par la Direction Générale du Commerce de la Commission européenne d'ouvrir une procédure arbitrale sur "ce qui est présenté comme étant des restrictions au commerce et à l'investissement, contraires à l'Accord d'association liant l'Algérie et l'Union européenne". "La Direction Générale du Commerce de la Commission européenne a notifié aux autorités algériennes compétentes l'ouverture d'une procédure d'arbitrage sur ce qui est présenté comme étant des restrictions au commerce et à l'investissement, contraires à l'Accord d'association liant l'Algérie et l'Union européenne", précise le communiqué. "En réponse, le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'Etranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a adressé aujourd'hui une lettre officielle à ce sujet à Madame Kaja Kallas, Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission européenne", ajoute le texte. "Dans sa lettre, le Ministre d'Etat a tenu à exprimer la surprise de la partie algérienne face à la décision européenne hâtive et unilatérale de clore la phase des consultations et de déclencher une procédure arbitrale, alors même que seules deux réunions de consultations ont été tenues sur une courte période de deux mois, et que six des huit contentieux soulevés par la partie européenne étaient en voie de règlement", signale le ministère.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le gaz algérien trace sa voie en Europe

Dans une Europe en pleine recomposition énergétique où les pipelines se tarissent et les terminaux GNL s'activent, l'Algérie fait figure d'exception. Tandis que les importations européennes de gaz par gazoducs ont chuté de 10 % au premier semestre 2025, Alger affiche une croissance de 2 % de ses exportations vers l'Union européenne. Un paradoxe salubre dans un marché sous tension. À l'heure où la Russie s'efface des radars gaziers du continent – conséquence directe de la guerre en Ukraine et de la fin du transit via Kiev – les flux algériens, eux, continuent de couler vers l'Italie et l'Espagne, consolidant le rôle stratégique du pays maghrébin dans la carte énergétique européenne. Cette stabilité ne doit rien au hasard. Elle repose sur une combinaison de facteurs: proximité géographique, continuité des investissements dans les infrastructures et, surtout, un partenariat renforcé avec les États du sud européen, désireux de sécuriser leurs approvisionnements. Mais ce tableau flatteur ne doit pas occulter les fragilités. Côté GNL, les exportations algériennes ont reculé de 23% sur la même période, plombées par des arrêts techniques, notamment à Skikda. Malgré une reprise modérée au second trimestre, avec 2,55 millions de tonnes expédiées, le niveau reste inférieur à celui de 2024. Le signal est double: l'Algérie conserve une position stratégique dans l'approvisionnement en gaz par gazoduc, mais peine à maintenir son rythme sur le marché très concurrentiel du GNL. Ce recentrage vers l'Europe – Turquie et France en tête – témoigne néanmoins d'une logique de rapprochement dictée par la géopolitique. Bruxelles, de son côté, met les bouchées doubles pour se défaire du gaz russe: projets d'interdiction d'importations d'ici 2027, durcissement réglementaire, transparence accrue sur les contrats et nouvelle stratégie de diversification. Dans ce contexte, les fournisseurs jugés "fiabiles" comme l'Algérie deviennent précieux. L'avenir du gaz en Europe s'annonce moins central: baisse attendue de 25 % des importations d'ici 2030, montée en puissance du renouvelable, efficacité énergétique accrue. Dans cette transition, le rôle de l'Algérie ne sera pas seulement de livrer du gaz, mais de s'adapter à un partenaire européen qui consomme différemment. L'heure européenne n'est plus à la dépendance, mais à l'interdépendance stratégique. Et l'Algérie, pour l'instant, joue bien sa partition.

Matériaux de construction
Shelter Afrique envisage de créer un centre d'excellence en coopération avec l'Algérie

Le Directeur général (DG) de la Banque de développement Shelter Afrique (ShafDB), Thierno-Habib Hann, a annoncé, jeudi à Alger, que la banque envisageait de créer un centre d'excellence dans le domaine des matériaux de construction en coopération avec l'Algérie afin de transférer son expertise en la matière aux autres pays africains. Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux de la 44e Assemblée générale (AG) de la Banque de développement Shelter Afrique, organisée à Alger du 15 au 17 juillet, M. Hann a précisé que ce centre "vise à transférer la technologie et les connaissances aux pays africains dans le domaine des matériaux de construction", ajoutant que cette initiative permettra aux entreprises algériennes d'exporter leur expertise et leurs produits vers les marchés africains. Concernant la stratégie de la Banque pour la prochaine période, il a indiqué que la priorité était de réduire le déficit estimé à 52 millions de logements sur le continent, ce qui nécessite, a-t-il dit, un financement de plus de 1.000 milliards de dollars. Mandatée par les pays africains par l'intermédiaire de l'Union africaine (UA), la ShafDB s'emploiera à mobiliser les ressources financières au profit de ces pays dans le secteur du logement et du développement urbain, a-t-il expliqué.

Expérience de l'Algérie dans le domaine de l'habitat

Un modèle de réponse à la demande de logement

La cheffe du bureau du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) en Tunisie, Aida Robbana a affirmé, jeudi à Alger, que l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'habitat constituait un modèle à suivre en matière de réponse à la forte demande de logement, exprimant la détermination de l'organisme onusien à élargir sa coopération avec l'Algérie dans un avenir proche. Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux de la 44e Assemblée générale de la Banque de développement "Shelter Afrique" (ShafDB), à laquelle elle a pris part en qualité de représentante de la secrétaire générale du Programme, Mme Robbana a souligné que le programme "suit les efforts colossaux consentis par l'Algérie en matière de développement du logement, et ce sont là des efforts louables qui constituent un modèle à suivre en matière de réponse à la forte demande de logement". Mme Robbana a salué l'efficacité du financement adopté par l'Etat algérien en matière de logement abordable, soulignant que sans un financement adéquat, on ne peut construire un lo-

gement de manière stratégique et régulière répondant à toutes les normes fixées par les objectifs onusiens. Elle a ajouté que le Programme ONU-Habitat aspire, dans un avenir proche, à élargir son activité en Algérie en collaboration avec les autorités locales, pour plus d'efficacité, évoquant la possibilité d'ouvrir un bureau en Algérie pour approfondir la coopération et "tirer profit de l'expérience algérienne en tant que modèle pouvant être reproduit dans d'autres pays".

Il s'agit également d'améliorer la collecte de données sur le logement abordable en Algérie et ses moyens de financement, "un domaine dans lequel l'Algérie pourrait jouer un rôle de locomotive pour les pays de la région". La responsable a affirmé que la réunion des pays africains lors de l'AG de la Banque de développement Shelter Afrique (ShafDB), s'inscrit dans le cadre des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030 fixés par l'ONU. Il s'agira d'établir un premier diagnostic de la situation actuelle du logement social et abordable, une étape qui devrait stimuler le Programme ONU-Habitat, pour soutenir toutes les initiatives visant à four-

nir des logements sociaux abordables à tous. Le logement abordable ne se limite pas uniquement à la fourniture de terrains, mais aussi à la garantie de logements adaptés qui tiennent compte des spécificités et des cultures propres à chaque pays, une démarche que les pays africains commencent à concrétiser tout en cherchant les financements nécessaires, a-t-elle ajouté. A cet égard, Mme Robbana a invité les pays africains à recourir aux financements multilatéraux pour réaliser les projets de logement, notamment auprès d'institutions telles que la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque "Shelter Afrique", qui travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements africains et disposent d'une connaissance fine de la situation dans chaque pays. Elle a également appelé les gouvernements à assumer leur rôle en tant que parties responsables dans la recherche de solutions pour loger les catégories vulnérables, en finançant directement les projets ou en contractant des crédits à faibles taux d'intérêt pour répondre à la demande croissante de logement.

Partenariat

L'Algérie offre de «grandes opportunités» aux Etats-Unis

The Washington Institute for Near East Policy, un think tank américain, a mis en avant, dans un rapport, les atouts de l'Algérie et ses "grandes opportunités", soulignant notamment son engagement en faveur de la médiation et du dialogue diplomatiques, ses ressources naturelles, ainsi que sa jeunesse dynamique. L'Algérie est un pays qui "offre de grandes opportunités et possède de nombreux atouts, notamment son engagement en faveur de la médiation et du dialogue diplomatiques, ses ressources naturelles, ainsi qu'une jeunesse dynamique. Les Etats-Unis devraient consacrer des ressources à façonner les relations bilatérales de manière à promouvoir la stabilité", indique le rap-

port de cet organisme, consacré à l'avenir des relations stratégiques entre Alger et Washington. Le document, intitulé "Une voix à suivre dans le contexte de dynamiques mondiales changeantes", recommande vivement au gouvernement américain de renforcer ses liens avec l'Algérie en raison de son importance stratégique et de son engagement pour la paix aux niveaux régional et international. Face à l'instabilité croissante au Sahel, Washington devrait mettre à profit la volonté de l'Algérie en tant que leader régional en matière de paix et de sécurité, pour profiter de son expérience dans la lutte contre le terrorisme, a-t-on indiqué. "Plus les liens de confiance et du respect mutuels seront forts", plus les deux pays (l'Algérie et les Etats-

Unis) seront engagés dans un partenariat plus solide dans la lutte antiterroriste, à travers le partage de renseignements "et d'autres formes de coopération, note le texte qui évoque trois axes majeurs de coopération à développer entre les deux pays, à savoir l'économie, la lutte antiterroriste et les échanges culturels. Le rapport mentionne d'autres secteurs de coopération, comme la santé et l'agriculture qui donnent aux deux pays des opportunités de partenariat bénéfique. "Au-delà de l'agriculture, les mines et l'agro-industrie sont des secteurs clés hors hydrocarbures que le gouvernement algérien souhaite développer", note l'institut, relevant la volonté de l'Algérie de promouvoir l'enseignement de l'anglais.

Entrepreneuriat

Soutien aux entreprises activant dans les domaines des technologies modernes

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a réaffirmé, mercredi à Alger, l'importance de soutenir les startups actives dans les domaines des technologies modernes, notamment la cyber-sécurité, étant "un fondement essentiel pour la souveraineté technologique". Le ministre s'exprimait à l'occasion d'une visite de terrain effectuée au siège d'une startup spécialisée dans la cyber-sécurité, figurant parmi les entreprises pionnières en la matière au niveau africain. Ouadah a précisé, dans ce cadre, que son département ministériel œuvrait actuellement au développement de l'écosystème d'innovation, en collaboration avec

les entreprises publiques et privées, ainsi qu'avec les universités et les centres de formation professionnelle, afin de permettre aux startups de contribuer au renforcement du système national de cyber-sécurité, lequel constitue, selon lui, "l'un des fondements essentiels de la sécurité nationale dans les pays développés". La visite du ministre a également concerné plusieurs autres startups et micro-entreprises, dont une entreprise spécialisée dans la fabrication de différents types de chaussures, une autre spécialisée dans la fabrication du chocolat artisanal, une unité de production de vêtements, ainsi qu'une startup activant dans le domaine de livraison (e-commerce), et une autre utilisant l'intelligence ar-

tificielle pour les services de livraison, où il a écouté les préoccupations des porteurs de ces projets et les difficultés qui les entravent. Ouadah a affirmé que cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une série de visites de terrain visant à se rapprocher des entrepreneurs, afin de s'enquérir des défis auxquels ils sont confrontés, et d'œuvrer à l'amélioration de leurs conditions de travail, et à les encourager à la commercialisation et à l'exportation. Par ailleurs, le ministre a souligné que "les entrepreneurs constituent aujourd'hui un maillon essentiel dans le processus de construction d'une nouvelle économie nationale fondée sur la connaissance, la jeunesse et la technologie".

Pour la première fois en Algérie et en Afrique

Un traitement de précision du cancer

Le centre de lutte contre le cancer de l'hôpital Frantz Fanon de Blida a commencé à effectuer des opérations de précision pour traiter les patients atteints de cancer, une première en Algérie et en Afrique, a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement de santé. Le chef du service d'oncologie à l'hôpital Frantz Fanon, Pr Adda Bounedjar, a expliqué que, dans le cadre d'une convention signée par le centre anti-cancer de l'hôpital Frantz Fanon et un centre anti-cancer allemand, sept patients atteints de cancer ont été opérés mercredi et jeudi, sous la supervision d'une équipe médicale composée de

médecins algériens et allemands. Ces nouvelles opérations, pratiquées pour la première fois en Algérie et en Afrique, consistent à injecter des doses de chimiothérapie directement dans les cellules cancéreuses, a indiqué Pr Bounedjar, précisant que cette nouvelle technique, en cours d'application dans quelques pays du monde, permet d'éviter aux patients les effets secondaires de la chimiothérapie. Il est prévu que cette nouvelle expérience médicale soit étendue à tous les Centres anti-cancer (CAC) du pays, une fois que le personnel médical algérien spécialisé dans ce nouveau traitement aura

acquis de l'expérience dans la réalisation de ce type d'opération, selon le professeur Bounedjar. A noter que dans le cadre de l'accord d'échange d'expériences entre les centres anticancer algérien et allemand, un groupe de médecins algériens a bénéficié, en juin dernier, d'une formation en Allemagne. Une autre équipe suivra la même formation en septembre prochain, a-t-on appris du même expert. Il est prévu qu'une nouvelle équipe allemande de spécialistes en médecine effectuera, toujours à l'hôpital Frantz Fanon, des opérations similaires en novembre prochain, a-t-il encore fait savoir.

Via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 3 quintaux de kif déjouées

Des tentatives d'introduction de plus de trois (3) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 9 au 16 juillet en cours, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 9 au 16 juillet 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos For-

ces Armées, à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 43 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 93 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 54,77 kilogrammes de cocaïne ont été saisis en 4e Région militaire, ainsi que 320.430 comprimés psychotropes, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires". Selon le même bilan, des détachements de l'ANP "ont arrêté à Tamanrasset, In Guezam, Bordj Badji Mokhtar, In Salah,

Djanet et Illizi, 308 individus et saisi 32 véhicules, 230 groupes électrogènes, 150 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite". De même, "7 autres individus ont été arrêtés et 3 fusils de chasse, ainsi que 219.280 litres de carburants, 5,43 quintaux de tabacs et 5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations".

Prévention des feux de forêt Les citoyens appelés à signaler immédiatement tout départ de feu

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, mercredi dans un communiqué, les citoyens à signaler immédiatement tout départ de feux de forêt et de récoltes, et à suivre les consignes de prévention. "Suite à la hausse des températures qui accroît le risque de départ de feux menaçant les personnes, les biens et les ressources naturelles et agricoles, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire appelle à une prise de conscience des citoyens, les invitant à suivre les consignes de prévention et à coopérer avec les services compétents en signalant immédiatement toute urgence via les numéros verts 10-21 et 10-70", indique le communiqué. Afin de protéger les forêts et les récoltes de notre pays contre les risques d'incendies et d'ancrer la culture préventive, le ministère a publié une affiche publicitaire portant le slogan "Ne sois pas la cause des feux de forêt et de récoltes", mettant en garde contre le jet anarchique des mégots de cigarettes, à l'origine de la plupart des départs de feux de forêt qui entraînent des pertes humaines et mettent en péril les ressources forestières et agricoles.

Drame d'Ouled Mimoun (Tlemcen)

Une famille entière tuée et brûlée, l'assassin arrêté

Le drame qui avait secoué la commune de Beni Smiel où une famille entière, le père, la mère et leurs quatre enfants ont été brûlés par le feu dans leur domicile, sans que personne ne sache la cause, vient d'être révélé par le procureur de la République d'Ouled Mimoun, dans un communiqué publié ce mercredi. Il s'agit d'un crime bien préparé par un individu de 21 ans qui a porté des coups avec un arme blanche aux victimes, avant d'allumer le feu dans la maison pour induire en erreur les enquêteurs. Suite à ce constat, et après investigations, les services de sécurité ont procédé à l'arrestation d'un individu de 21 ans, accablé par des preuves, montrant son implication dans ce drame. Le frère du mis en cause a été également arrêté pour n'avoir pas informé les services de sécurité, malgré sa connaissance du crime. Les deux frères ont été mis en détention préventive et l'enquête suit son cours. **MOHAMMED AMMAMI**

Aéroport «8 mai 1945» de Sétif

Saisie de 9.000 euros non-déclarés

Les agents de l'inspection principale de contrôle des voyageurs au niveau de l'aéroport international "8 mai 1945" de Sétif ont saisi une somme d'argent en devise non-déclarée de 9.000 euros, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la Direction régionale des douanes. Le communiqué a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre de l'exercice des missions de contrôle douanier sur le mouvement frontalier des voyageurs, notamment celles relatives à l'application de la législation et de l'organisation sur le change et le mouvement des capitaux de et vers l'étranger. Le montant non-déclaré a été trouvé suite au contrôle routinier des bagages d'une voyageuse arrivée à bord du vol international en provenance de Paris (France), a ajouté le communiqué. L'opération confirme la mobilisation des services des douanes algériennes pour lutter contre toutes les formes de criminalité transfrontalière, notamment l'application de la législation et de l'organisation sur le change et le mouvement des capitaux de et vers l'étranger, a-t-on indiqué.

Accidents de la route

06 morts et 233 blessés en 24 heures

Six personnes ont trouvé la mort et 233 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué jeudi un bilan de la Protection civile. "Durant la période du 16 au 17 juillet 2025, les secours de la Protection civile ont enregistré 186 interventions, suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant fait 6 morts et 233 blessés", précise la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira, avec 2 morts et 3 blessés, suite à deux accidents de la circulation, dont le premier a fait un mort et 3 blessés suite au renversement d'un véhicule sur l'autoroute est-ouest au niveau de la Commune d'El Kadiria et le second a causé la mort d'une personne, heurtée par un camion sur l'autoroute est-ouest dans la Commune d'El Asnam. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 741 interventions, ce qui a permis de sauver d'une mort certaine 507 personnes, dont 202 ont été prises en charge sur place et 28 autres ont été évacuées vers les structures sanitaires locales, déplorant toutefois le décès de 3 personnes par noyade au niveau des plages interdites à la baignade dans les wilayas de Chlef, Aïn Temouchent et Mostaganem. Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort par noyade d'une personne dans une retenue collinaire à Zahana dans la wilaya de Mascara. Concernant la lutte contre les incendies, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 incendies urbains et divers dans les wilayas de Bejaïa et El Oued.

Canicule

La Protection civile appelle à la vigilance et au respect des consignes

La direction générale de la Protection civile a appelé, jeudi dans un communiqué, à suivre les mesures préventives pour éviter les effets de la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays. Dans ce cadre, la population, en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants, est conviée "à éviter de s'exposer au soleil, à fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et à provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure". La Protection civile conseille, également, d'"éviter les endroits confinés, de baisser ou d'éteindre les lumières électriques et de se déplacer qu'en cas de nécessité, tôt le matin ou tard le soir, en particulier dans les wilayas intérieures, tout en restant à l'ombre dans la mesure du possible". Pour ceux qui doivent sortir, il leur est recommandé de "porter un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire", ajoute la même source. Pour ce qui est des activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie

importantes (sports, jardinage, bricolage), la Protection civile exhorte les citoyens à les éviter, tout autant que les baignades dans des réserves d'eau (barrage, retenue collinaire, mare d'eau et bassin d'eau), ainsi que dans les plages interdites à cela. Les consignes en question préconisent, en outre, d'"aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, malades) en leur proposant régulièrement de l'eau". Les conducteurs n'ayant pas l'air conditionné dans leur véhicule, sont appelés à "éviter les longs trajets au cours de la journée, en les programmant la soirée ou la nuit et en prenant le soin de ne pas laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule". S'agissant des personnes qui envisagent de fréquenter les espaces forestiers, la Protection civile recommande d'"éviter toute action pouvant être à l'origine d'un départ de feu". Le numéro vert (1021) et celui d'urgence (14) sont mis à la disposition des citoyens, appelés à préciser, si nécessaire, l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace, conclut le communiqué.

الاستاذ عصمان لحو هشام
مؤثق بمستغانم- ولاية مستغانم

إحالة حصص اجتماعية عن طريق الهبة و تعديل القانون الأساسي بموجب عقد حرر بمكتبنا المذكور أعلاه ، بتاريخ 17 جويلية 2025 ، و المسجل في اوانه بمفتشية الطابع و التسجيل بمستغانم ، قررت السيدة : (المريخ رقية بنت محمد) بصفتها الشريكة الوحيدة في شركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد " ديزاد دوينو EURL DZ DUINO"، الكائن مقرها الاجتماعي : تجديت حي الرميطة القطعة رقم : 43 المحل رقم 02 مجموع ملكية 04 قسم 26 ولاية مستغانم. ذات راسمال قدره عشرون مليون دينار جزائري (20.000.000,00 دج) و بقرار الجمعية العامة غير العادية للشركة أعلاه المؤرخ في 2025/07/16، قررت الشريكة الوحيدة التنازل عن حصص إجتماعية مقدرة بأربعة عشرة ألف (14.000) حصة عن طريق الهبة بقيمة أربعة عشرة مليون دينار جزائري (14.000.000,00 دج) مقسمة إلى أربعة عشرة ألف (14.000) حصة إجتماعية بقيمة ألف (1.000,00 دج) للحصة الواحدة من طرف السيدة المريخ رقية (بنت محمد) ملتزمة بجميع الضمانات العادية والقانونية الجاري بها العمل في مثل هذا الشأن إلى زوجها السيد بن قريش عبد الله (ولد أحمد) و القابل لنفسه أربعة عشرة ألف (14.000) حصة إجتماعية. وكذا إضافة نشاطات جديدة و عليه تم تعديل القانون الأساسي للشركة و ذلك بتعديل المواد : المادة الأولى و المادة الثانية و المادة السادسة كالتالي : المادة الأولى(01) : تم بموجب هذا العقد تغيير الشكل القانوني للشركة حيث تم تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة بين المالكين للحصص المحددة أعلاه والتي يسري عليها هذا القانون الاساسي لتصبح : شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " ش.ذ.م.م ديزاد دوينو " و بالأحرف اللاتينية SARL " DZ DUINO" وعليه سمي السيد بن قريش عبد الله (ولد أحمد) المسير الشريك الرئيسي للشركة لمدة غير محدودة في حين سميت السيدة المريخ رقية (بنت محمد) شريكة في التسيير للشركة لمدة غير محدودة. المادة الثانية (02) تتمثل في : إضافة نشاطات تتمثل في : * تجارة بالتجزئة للعقاد العلمي و الإرشاد التعليمي-507208* تجارة بالتجزئة لتجهيزات المراقبة عن طريق الفيديو غير المجهزة للروية الليلية و التي لا تستعمل الإرسال عن بعد عبر المجالات الهرتزية (نشاط منظم) 504206* تجارة بالتجزئة لمعدات المواصلات (نشاط منظم) 507210* إنشاء و استغلال خدمات الترميم و / أو الترميم بالراديو عن طريق القمر الصناعي ، و كذا خدمات الجيوتموقع بالراديو(نشاط منظم) 607066* تركيبات كهربائية صناعية و صيانة 613110* تركيب ، تصليح و صيانة التجهيزات ، المعدات و العقاد الموجهة لإجراء التجارب ، البحث العلمي ، الوزن ، القياس ، و التحاليل الفيزيائية و الكيميائية613119* ورشة النمذجة 607055. المادة السادسة (06) : قدم الشركاء للشركة التقديمات النقدية التالية : قدم السيد بن قريش عبد الله (ولد أحمد) للشركة مبلغا قدره : (14.000.000,00 دج). قدمت السيدة المريخ رقية (بنت محمد) للشركة مبلغا قدره : (6.000.000,00 دج).مجموع التقديمات التي جعلت نقدا:عشرين مليون دينار جزائري (20.000.000,00 دج).و الباقي بدون تغيير. تم إيداع نسختان من العقد ، بالمكتب المحلي للسجل التجاري لولاية مستغانم .

الاعلان/ الموثق
19.07.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ اسالمة عبد الحفيظ
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم
الكائن مكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-01,B-02 المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران / الهاتف: 045.42.00.50

الاعلان عن مزايمة علنية لكراء سوق يومي للخضر والفواكه المتواجد بالقطعة الأرضية الواقعة في القسم 14 مجموعة الملكية رقم 128 منطقة المنقوب المحاذية للطريق الوطني رقم 17 أب بلدية سيرات بواسطة الاظرفة المختومة فقط بناءا على طلب رئيس مجلس الشعبي البلدي لبلدية سيرات ، تعلن نحن الاستاذ اسالمة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم ، الكائن مكتبه بالعنوان المذكور أعلاه عن إجراء مزايمة علنية مفتوحة بكراء سوق يومي للخضر و الفواكه المتواجدة بالقطعة الأرضية الواقعة في القسم 14 مجموعة الملكية رقم 128 منطقة المنقوب المحاذية للطريق الوطني رقم 17 أب بلدية سيرات بواسطة الاظرفة المختومة فقط. ستشرع في المزايمة العلنية بواسطة الاظرفة المختومة فقط وذلك يوم الخميس 2025/07/31. لسحب التعهدات ودفتر الشروط من مكتب الاستاذ القائم بالبيع مقابل 10000 دج مع ملاء التعهد وإمضاء دفتر شروط من قبل المزايدين بالإضافة إلى الملف المتكون من الوثائق المذكورة أدناه. حدد السعر الافتتاحي للمزايمة بالمبلغ المبلغ بالأرقام 34.632.035,00 دج أربعة و ثلاثون مليون وستمئة و إثنتان و ثلاثون ألف و خمسة و ثلاثون دينار جزائري كمبلغ إيجار سنوي. حدد مكان إجراء المزايمة العلنية بمقر البلدية قاعة المداولات في اليوم المحدد في إعلان المزايمة الترشح على الساعة الحادية عشر (11:00) صباحا تحت إشراف الاستاذ اسالمة عبد الحفيظ وبحضور السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي، وتم المزايمة فقط بين المزايدين المؤهلين الذين تم إيداع ملفاتهم للمشاركة في عملية المزايمة. يتكون الملف من الوثائق التالية: طلب المشاركة ، يحتوي الاسم واللقب ، عنوان الإقامة ، رقم الهاتف رقم الفاكس والبريد الالكتروني إن وجد. نسخة من السجل التجاري يحمل رمز النشاط (611016) المسمى، تسيير أسواق التجزئة المغطاة والجوارية للخضر والفواكه واللحوم والأسماك والقرشريات الطازجة و المجمدة، ولا يقبل وصل إيداع ملف التسجيل في السجل التجاري بدل مستخرج السجل التجاري و لا تقبل النسخة طبق الأصل المصادق عليها في السجل التجاري إلا في الملف الثاني. نسخة من القانون الأساسي الأساسي بالنسبة للأشخاص المعنوية نسخة من بطاقة التعريف الوطنية الخاصة بالمشارك. بطاقة التعريف الجبالي أو الإحصائي للمشاركة. شهادة طبية صادرة عن طبيب مختص تثبت السلامة العقلية للمزايدين حديثة أقل من شهر واحد). شهادات أداء المستحقات الصناديق التأمينات الاجتماعية (CNAS-CASNOS) سارية المفعول. شهادة إيداع الحسابات الاجتماعية لسنة 2022 للأشخاص المعنويين. شهادة تثبت أداء أو البراءة من دفع المستحقات المالية اتجاه أمين خزانة مقر سكن المشارك سارية المفعول. مستخرج جدول الضرائب من مصلحة الضرائب CN20 للمزايدين ساري المفعول . شهادة الإقامة للمشاركة لا تتعدى صلاحيتها ستة (06) أشهر. صك مؤشر عليه من طرف البنك حديث العهد لا تقل مدته شهر بنسبة 10% كمبلغ ضمان من السعر الافتتاحي للمزايمة باسم المحضر القضائي اسالمة عبد الحفيظ. شهادة للإعفاء من الضرائب للمشاركة لا تقل مدة صلاحيتها عن 03 أشهر مسلمة من طرف قبضة الضرائب مقر النشاط. الإشعار بالتعريف صادر عن الديوان الوطني للإحصائيات. شهادة الوجود البنكي للمشاركة من المème banque +RIB. شهادة السوابق العدلية رقم 03 تكون أقل من ثلاثة أشهر للمشاركة مستخرجة من المحكمة، إشهاد بعدم إفلاس المشارك. شهادة حسن السيرة حديثة مسلمة من طرف رئيس المجلس الشعبي البلدي الحالي لبلدية الإقامة. وصل أصلي لاقتناء دفتر الشروط بمقدار 10.000,00 دج. دفتر الشروط يكون مؤشر ومختوم في جميع الأوراق كما يكون ممضي ومؤرخ من طرف المشارك. يقدم الملف المطلوب في نسختين واحدة أصلية وأخرى طبق الأصل مرفوقة بالعرض المالي . ملاحظة: أي وثيقة مطلوبة في الملف غير مقدمة من طرف المشارك بقصى مباشرة (ملف ناقص مرفوض). تقدم الوثائق المطلوبة في نسخة أصلية وثانية طبق الأصل وتعاد الوثائق الأساسية فقط لصاحبها سجل التجاري + رقم التعريف الجبالي الإشعار بالتعريف صادر عن الديوان الوطني للإحصائيات. يوضع الملف ضمن ظرف مغلق بحيث لا يحمل الوجه الخارجي للظرف سوى عبارة: إلى السيد المحضر القضائي الاستاذ اسالمة عبد الحفيظ ، مزاد علني سوق يومي للخضر والفواكه المتواجدة بالقطعة الأرضية الواقعة في القسم 14 مجموعة الملكية رقم 128 منطقة المنقوب المحاذية للطريق الوطني رقم 17 أب بلدية سيرات. تودع ملفات الترشح يوم المزايمة قبل الساعة العاشرة صباحا من طرف المعني شخصيا أو من يمثله بوكالة رسمية بمقر بلدية سيرات بقاعة المداولة. لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور أعلاه.

المحضر القضائي
19.07.2025

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité d'Algérie
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS

LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

LE COLLECTEUR NATIONAL EN CONFÉRENCE DE PRESSE
RAJEVAC: "FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE"

LA VIE À SAÏDA
Télévision publique, pour la vidéo de son Réseau
Salle d'attente Saida
cette semaine
Région d'Oran
Les femmes enceintes se plaignent
La médecine sociale
Aïd El Adha et retour
scolaire: ça passe l'été

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA

LE CARREFOUR D'ALGERIE
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU CRÉNEAU

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

24 CAS ENREGISTRÉS À OUAGLA

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité d'Algérie
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité d'Algérie
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHMI ET 35 MILLIONS POUR SLIMANI

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

VIOLENTE COLLISSION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA

09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité d'Algérie
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

UNE FILLETTE RETROUVÉE À DJELFA

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité d'Algérie
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité d'Algérie
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

PLAÇÉ À LA CLASSE

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité d'Algérie
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité d'Algérie
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

LA GRANDE SERIKHA, LA MACTAA, LE LAC TELAMINE ET LES ZONES D'ARZEW DÉSERTEES PAR LES OISEAUX MIGRATOIRES

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NUPCIAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité d'Algérie
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

UN PROSPECTEUR D'ÉDUCATION ET 03 FORMÉS EN ENFANCE POUR LA JUSTICE

CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

DEUX CORPS SANS VIE RECHERCHÉS À DÉRÉA ET EL KALA

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité d'Algérie
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité d'Algérie
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - 10.00h - Edition Hebdomadaire

UNIVERSITÉ DU 20 AOÛT 1969 DE SOUSHA

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III

IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURRER

IMPOTS

559 DOSSIERS LIES AUX IMPÔTS EN ATTENTE DE LA JUSTICE EN 2015

140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

Orientation foncière et droit de l'urbanisme

Quelles perspectives d'aménagement et de construction pour Oran?

Par B. Habib

Les dispositions élémentaires contenues dans la loi du 18-90 sur l'orientation foncière, combinées avec celles régissant le droit d'urbanisme, sont venues compléter certaines brèches en matière de constructions à la hâte et sans discernement jusqu'à ce que ces mêmes dispositions soient prorogées, suivant les faits et les événements effectifs, somme des suites des calamités ou catastrophes naturelles, pour apporter de la consistance à la construction et au paysage urbanistique. Les dispositions de loi 23-90 et 25-90 sont principalement concernées par les modifications réglementaires dans le cadre du projet de

révision en cours du code réglementaire balisant l'urbanisme. Oran qui rivalise d'atouts fonciers potentiellement valorisables par rapport à d'autres wilayas, jouit d'un cachet urbanistique assez spécial du fait de sa position d'acointance avec la mer, ses potentialités touristiques et agricoles mais aussi industrielles. Ce statut un peu multiforme impose un cadre spécifique de son urbanisme de façon qu'il soit parfaitement adapté et à jour des mutations foncières démographiques et économiques de la deuxième capitale du pays; il s'en suit alors que le cadre de l'urbanisme doit être «reconfiguré». Ce qui reste, laisse planer un droit de l'urbanisme largement ressenti et non fondé selon une conception ou élan volonta-

riste de mise en place d'instruments ou règlements d'urbanisme. Oran qui a longtemps souffert du phénomène des constructions illicites et des immeubles implantés sans respect du permis de construire de la nature des sols, ni du cachet du territoire où ils sont édifiés (proximité avec la mer ou la forêt, zones à risques sismiques ou sensibles, etc...) d'une espèce de promotion immobilière dite de bazar, doit reconfigurer son cadre urbanistique. Elle ne ressemble en rien avec d'autres wilayas du fait qu'elle soit également un témoin occulte de la présence coloniale et des civilisations, ce qui nécessite une redéfinition du cadre de ses constructions, en tenant compte des richesses historiques de patrimoine à préserver.

Restauration

Les plats de tous les risques

Par Youcef Chaïbi

Is poussent comme des champignons dans tous les coins de la ville. Restaurants, fast-foods, gargotiers, ces commerces dont bon nombre travaillent illégalement, risquent de porter atteinte à la santé du citoyen. La préparation des différents mets, plats et sandwiches dans différents coins de la ville d'Oran ne se fait malheureusement pas dans les conditions requises d'hygiène. Les plats servis aux clients que ce soit les frites, les hors d'œuvre, les steaks, la viande hachée et les sardines.... sont préparés dans un coin discret loin des regards des consommateurs qui n'ont aucune idée de la façon avec laquelle les plats ont été préparés. La propreté constitue, malheureusement, le talon d'Achille dans plus d'un restaurant. Une visite dans certains établissements à Oran permet de constater clairement, en effet, que les

restaurateurs -même qui ont pignon -sur- rue -ne semblent pas investir beaucoup pour améliorer la propreté et l'hygiène impact direct sur la santé. Certes, lors du contrôle par les services compétents en matière de santé, les responsables de ces établissements mettent les bouchées doubles afin de montrer qu'ils sont en conformité avec la réglementation en vigueur concernant l'aspect hygiène et propreté. Le problème est que plusieurs clients ne donnent pas, non plus, assez d'importance à cet aspect et ne trouvent aucun inconvénient à manger dans des conditions d'hygiène précaires en milieu insalubre. En effet, dans plus d'un établissement on a constaté que des chats pénètrent dans le restaurant à la recherche des restes de nourriture. Le panier de pain est exposé, quant à lui, aux mouches et autres insectes, et tout le monde trouve cela tout à fait normal sans doute par manque d'in-

formations sanitaires ou par négligence. Les restaurants populaires à prix relativement abordable se trouvent dans différentes artères de la ville comme Tahtaha, Sananes, Cuveillier. Au boulevard Charlemagne, plusieurs restaurants alignés accueillent chaque jour de nombreux citoyens qui optent pour les tarifs réduits, les serveuses tiennent à répondre aux demandes des clients et n'hésitent pas à balayer le sol de temps en temps. La qualité de service diffère d'un établissement à l'autre. Il est du devoir des consommateurs de mettre la main à la pâte en évitant de se restaurer dans des établissements qui ne sont pas en conformité avec la réglementation dans ce domaine. Malheureusement, de nombreux restaurateurs ont ignoré ces recommandations. Ce mépris pour les normes sanitaires illustre alors un grave déficit de conscience professionnelle.

Conférence régionale sur la formation et l'enseignement professionnels

Complémentarité pédagogique et insertion des diplômés

La complémentarité pédagogique, l'insertion des diplômés et la formation des formateurs ont constitué les principaux axes de la Conférence régionale (Ouest) sur la formation et l'enseignement professionnels, organisée jeudi à Oran. Cette rencontre qui a réuni les directeurs, responsables et cadres du secteur des wilayas d'Oran, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane, Mostaganem, Tlemcen, Tissemsilt, Tiaret, Aïn Temouchent et Saïda, a permis un échange d'expériences visant à renforcer la complémentarité pédagogique entre ces wilayas, dans l'objectif d'adapter l'offre de formation aux exigences du marché de l'emploi et de soutenir l'économie nationale par des compétences qualifiées. A ce propos, le président de la conférence-séminaire, directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya d'Oran, Nouredine Aïmar, a indiqué que cette rencontre vise essentiellement à débattre et à faire évoluer la politique de formation et d'enseignement professionnels afin d'en améliorer la qualité à



travers l'évaluation des programmes actuels et la proposition d'améliorations. Il a ajouté que l'objectif est également de répondre aux besoins du marché du travail en coordonnant les efforts entre les établissements de formation et les secteurs économiques, en renforçant le partenariat avec les secteurs public et privé pour assurer l'adéquation des compétences avec les exigences professionnelles, tout en abordant les principaux défis du secteur. Le séminaire a aussi été l'occasion de discuter du développe-

ment de politiques adaptées aux spécificités économiques et sociales de chaque région, avec un partage des ressources pédagogiques entre les établissements du secteur dans les différentes wilayas de l'ouest du pays, a fait observer le même responsable. Lors de cette rencontre, les directeurs de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont exposé la situation du secteur dans leurs wilayas respectives, ainsi que les possibilités et les domaines de coopération avec les autres wilayas.

Leucémie

Une première autogreffe de cellules souches réalisée avec succès au CHU d'Oran

L'équipe de la nouvelle unité de greffe de cellules souches du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) "Dr. Benzerdjeb" d'Oran a réalisé, pour la première fois, une autogreffe de cellules souches pour un patient quadragénaire atteint d'un cancer du sang, a-t-on appris jeudi auprès de cet établissement de santé. Une visite aux représentants de la presse nationale a été organisée, jeudi, au niveau de cette unité, ouverte depuis quelques mois. A cette occasion, le directeur général du CHU Madjid Achouri, a félicité l'équipe médicale pour cette performance, qui contribuera à la prise en charge des patients atteints de leucémie de l'ouest du pays. De son côté, le chef du service d'hématologie du même centre hospitalier, le professeur Massaoudi Redha, a indiqué que l'unité dispose de 9 lits et peut accueillir environ 120 patients annuellement. Il a souligné qu'il s'agit d'un acquis important pour la wilaya d'Oran, l'ouest et même le sud-ouest du pays, venant compléter l'unité similaire de l'Etablissement Hospitalier Universitaire "1er Novembre 1954" d'Oran. Cette unité est spécialisée dans le traitement des cancers du sang tels que le myélome multiple, mais aussi dans certaines maladies immunitaires et neurologiques, selon le même responsable. Il a précisé qu'elle comprend trois sous-unités, dont celle de congélation des cellules à l'azote liquide, une unité d'irradiation des composants sanguins (globules rouges et plaquettes) pour prévenir leur rejet par le receveur, et une unité de prélèvement des cellules souches chez le patient. A l'occasion de cette visite, un hommage a été rendu au professeur Touhami El Hadj, ancien chef du service d'hématologie et initiateur de ce projet, aujourd'hui à la retraite.

Avec la participation d'une centaine de jeunes Le Salon national du jeune artisan à partir de ce samedi

Le Salon national du jeune artisan se tiendra, du 19 au 26 juillet à Oran, sous le thème: "Soutenir le jeune artisan et contribuer à la valorisation du patrimoine culturel algérien", a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation, organisée au Village méditerranéen (commune de Bir El-Djir) par la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, sous la tutelle du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, prévoit la participation d'une centaine de jeunes artisans issus de différentes wilayas du pays et activant dans divers domaines de l'artisanat, selon la même source. Le Salon, qui se tiendra sur une superficie d'exposition de 1.000 mètres carrés, vise à "promouvoir l'artisanat, préserver le produit traditionnel algérien, créer un espace de commercialisation et de valorisation des produits des jeunes artisans, encourager la créativité et l'innovation chez ces derniers, ainsi qu'à renforcer les opportunités d'échange, de transfert de savoir-faire et de réseautage entre artisans et opérateurs économiques", précisent les organisateurs. Cette manifestation, à la fois économique et touristique, ambitionne également de diversifier les activités de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers et de permettre aux artisans de conquérir des parts de marché à travers la vente directe et la réception de commandes, souligne-t-on. Le Salon comprendra des stands d'exposition de produits artisanaux et traditionnels, des ateliers pratiques et des démonstrations mettant en relief le savoir-faire artisanal, ainsi qu'un espace dédié au réseautage et à l'échange d'expériences entre artisans et entreprises économiques.

Saïda

Lancement d'un projet de 200 logements publics locatifs à Aïn El Hadjar

Le projet de réalisation de deux cents (200) logements publics locatifs (LPL) a été lancé dans la commune d'Aïn El Hadjar (wilaya de Saïda), ont indiqué mardi les services de la wilaya. Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, a procédé la semaine dernière à la pose de la première pierre de ce projet, en insistant sur la nécessité de respecter le délai de réalisation fixé à 18 mois ainsi que les normes de qualité, a-t-on ajouté de même source. La réalisation de ce nouveau quota de logements, doté d'une enveloppe financière de plus de 300 millions de dinars, est suivie par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Par ailleurs, cent (100) autres logements publics locatifs sont en cours de construction, au niveau de la même commune. La daïra d'Aïn El Hadjar enregistre globalement un programme total de logements publics locatifs de 1390 unités, dont 863 ont déjà été réceptionnées, tandis que le reste est en cours de réalisation.

Béchar

Vers l'extension des superficies dédiées à la culture du maïs et du tournesol

Une opération d'extension des superficies dédiées au développement de la culture du tournesol et du maïs sera lancée, lors de la prochaine saison agricole (2025/2026) dans la wilaya de Béchar, a-t-on appris, dimanche, de la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette opération, qui vient en concrétisation du programme du ministère de l'Agriculture et du Développement rural portant extension des cultures oléagineuses dans les régions du sud du pays, se distinguera par une augmentation, durant la même saison agricole, à 500 hectares de la surface dédiée au tournesol, qui était précédemment limitée à 14 hectares, au titre d'une expérience pilote initiée au cours de la saison agricole 2024/2025 à travers plusieurs zones agricoles de la commune frontalière de Beni-Ounif et à Ben-Zireg dans la commune de Bechar », a précisé Abderabi Hamal, responsable du service de production et de l'appui logistique agricole à la DSA. « L'extension à 500 ha des superficies de la même filière agricole, durant la prochaine saison agricole, sera concentrée au niveau des zones agricoles des communes de Beni-Ounif, Abadla, et au niveau des périmètres de mise en valeur des terres sahariennes de Ben-Zireg, et Hassi-Belhouari au nord de Bechar », a-t-il expliqué. « S'agissant de la culture du maïs, on prévoit, au titre de la même saison agricole, (2025/2026), une superficie de 100 ha consacrée au développement du maïs en graines au niveau des zones agricoles et périmètres de mise en valeur des terres sahariennes des mêmes communes », a-t-il ajouté. « Auparavant, 50 ha avaient été consacrés à cette culture à travers la wilaya, dans le cadre d'une expérience pilote concluante, ce qui s'est traduit par la nécessité d'étendre la surface agricole dédiée à cette filière agricole à travers la wilaya », a-t-il signalé. « Pour la réalisation des objectifs de cette opération, des journées de vulgarisation, de sensibilisation et d'étude, au profit des agriculteurs des mêmes régions sont organisées et animées, actuellement, par des cadres techniques du secteur, notamment ceux de l'Office national d'aliments du bétail (ONAB), dans le but de les inciter à adhérer au programme de développement des cultures oléagineuses dans la région », souligne la même source. « En marge de cette opération, des démarches sont actuellement entreprises par le secteur avec des opérateurs économiques pour la mise à la disposition des agriculteurs concernés des semences et des intrants agricoles nécessaires, leur permettant de concrétiser cet ambitieux programme », a fait savoir le même responsable de la DSA. « Ce programme, lancé par le ministère de tutelle, dans le cadre de sa politique agricole, vise essentiellement à réduire la facture des produits agricoles importés et à promouvoir le développement à grande échelle, à travers le sud du pays, la culture du maïs et du tournesol », a souligné M. Hamal.

Mostaganem

Un palais des expositions insufflerait assurément l'économie locale

Par Charef Kassous

Au vu d'un climat des affaires mitigé et des représentations patronales absentes, la wilaya de Mostaganem reste souvent à l'écart des manifestations économiques. Aujourd'hui, on se rend compte que les autorités de la wilaya déploient des efforts colossaux pour accompagner les investisseurs, impulser l'économie, créer de la richesse et enfin générer de l'emploi. A cet effet, la vision s'est orientée depuis longtemps vers la consolidation de l'économie locale par la réalisation de la pénétrante vers l'autoroute Est-Ouest, la réhabilitation du port commercial, les zones industrielles, les opérations de dégel des projets. Mais les affaires économiques piétinent. Ce potentiel requiert une vitrine pour la relance de la dynamique des échanges commerciaux, des exportations et d'assurer une veille concurrentielle des produits issus de l'industrie et de l'agriculture de la wilaya. Mr Abdelkader Adda Benyoucef, un opérateur écono-

mique de la région, a toujours plaidé pour doter Mostaganem d'un hall d'exposition pour l'organisation de manifestations économiques. Selon lui, un Salon professionnel permet de donner une visibilité aux productions locales, ce qui reste un atout économique précieux. Cet habitué aux foires et aux salons internationaux explique qu'il serait opportun que la wilaya de Mostaganem s'affirme, par ses produits, dans les marchés nationaux et internationaux. Mostaganem, ajoutera-t-il, « a besoin de renforcer son image en s'inscrivant dans la dynamique économique nationale ». Mr Abdelkader Adda Benyoucef estime que ce mécanisme est important car il se trouve que dans toutes les villes du monde, il y a des halls d'exposition. En revanche, dans la région Ouest du pays, il n'existe que trois structures de ce genre (EMEC) de Mdina Djedida à Oran, le Centre des conventions du Méridien à Oran et le dernier né qui est le Palais des Expositions de Tlemcen. Ce sont des espaces très rentables financièrement,

qui permettent de donner un standing économique moderne à la wilaya, la création d'un lieu de sortie pour les citoyens avisés préalablement par un programme annuel des manifestations, l'organisation de conférences thématiques liées à chaque manifestation et de constituer un appel dynamique de visiteurs et de touristes pourvoyeurs des structures d'hôtellerie. Et d'ajouter: « J'ai eu moi-même la chance de visiter par le monde (Bordeaux le lac, Milan, Vérone, Dubai, Marseille, Saragosse et Barcelone...) et ce sont de véritables ruches d'hommes d'affaires. Pour Mostaganem, la situation est lamentable pour le climat des affaires. On aurait souhaité que les organisations patronales fassent bouger les lignes mais comme elles ne sont dormantes, l'économie locale sombrera dans la carence. Un appel est donc lancé au wali, Mr Ahmed Boudouh, afin d'aider la wilaya à redorer son statut d'économie forte et prospère dans le concert des villes méditerranéennes laborieuses et prospères.

Tissemsilt

Des réalisations concrètes au service des citoyens

Par ABDENOUR M.

A l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance nationale, la wilaya de Tissemsilt affiche une dynamique de développement soutenue, reflet d'une Algérie victorieuse, confiante en son avenir et fidèle aux idéaux de Novembre. Alors que l'Algérie tout entière célèbre le 63e anniversaire de son indépendance, la wilaya de Tissemsilt se distingue par un regain d'activités économiques et sociales qui traduit une volonté profonde de transformation et de modernisation du territoire. Dans cette région du centre-ouest du pays, l'esprit de Novembre n'est pas seulement une référence historique, il est une boussole qui oriente les politiques publiques vers des résultats concrets et durables. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a placé le citoyen au cœur des priorités nationales. À Tissemsilt, les projets se multiplient, les chantiers avancent, et les ambitions se concrétisent, grâce à une gouvernance locale mobilisée, dirigée par le wali M. Bouzid Fethi, qui fait de l'amélioration du cadre de vie de la population sa mission première. Le secteur du logement représente l'un des piliers de cette stratégie de redéploiement. La wilaya s'est engagée résolument dans l'éradication de l'habitat précaire, avec la démolition progressive des constructions illicites qui défigurent le paysage urbain. En parallèle, des milliers de logements, dans diverses formules (AADL, LPA, LPL et ruraux...), ont été livrés aux bénéficiaires, tandis que d'autres programmes sont en cours de réalisation, affichant un taux d'avancement soutenu. L'objectif est clair : garantir à chaque citoyen un logement digne, moderne et intégré dans un tissu urbain cohérent, respectueux des nor-

mes environnementales et esthétiques. Cette politique contribue aussi à la cohésion sociale et à la stabilité des familles. Un autre axe prioritaire concerne les infrastructures de transport. Tissemsilt a longtemps souffert d'un isolement relatif, qui freinait son développement économique et limitait la mobilité des citoyens. Aujourd'hui, des projets structurants viennent corriger ces déséquilibres. Parmi eux, le doublement des routes nationales RN 14, RN120, RN127 et RN 14 bis, inscrit dans le programme complémentaire de développement, représente une avancée stratégique. Ces projets, qui respectent les normes de sécurité et de fluidité du trafic, visent à faciliter les échanges interwilayas, à stimuler les activités commerciales, et à renforcer l'attractivité de Tissemsilt. À cela s'ajoute l'accélération du chantier de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Tiaret, qui devrait transformer la carte des transports dans la région. Dans une wilaya à vocation rurale, l'accès à l'eau potable demeure un enjeu fondamental. Consciente de cette réalité, l'administration locale a lancé une série d'opérations pour améliorer le réseau de distribution. De nouveaux forages profonds, des stations de pompage et des extensions de réseaux ont été réalisés dans plusieurs communes, tandis que des projets de mobilisation des eaux souterraines sont en cours d'étude. Ces efforts répondent à un double objectif : assurer l'approvisionnement régulier en eau potable, même dans les zones les plus reculées, et garantir une gestion rationnelle et durable de cette ressource précieuse, particulièrement face aux défis du changement climatique. Dans le domaine agricole, et plus particulièrement celui des céréales, la wilaya s'inscrit dans le programme national d'extension des capacités de stockage. Neuf centres de proximité sont ac-

tuellement en construction, répartis stratégiquement sur le territoire de la wilaya. Ils permettront non seulement de mieux conserver les récoltes, mais aussi d'optimiser la logistique agricole et de sécuriser les revenus des agriculteurs. Le secteur de la santé n'est pas en reste. Plusieurs unités de soins ont été rénovées et dotées d'équipements médicaux modernes (scanners, matériel de dialyse, ambulances, etc.). L'un des faits marquants de l'année 2025 est le lancement officiel du chantier de l'hôpital de 240 lits à Tissemsilt, appelé à devenir un pôle sanitaire régional de référence. D'autres projets sont également en cours : un hôpital de 120 lits à Théniet El Had, ainsi qu'un autre de 60 lits à Lardjem, dont les travaux avancent rapidement. Ces infrastructures permettront une meilleure prise en charge des patients et un désengorgement des structures existantes. Avec une population jeune et dynamique, Tissemsilt mise aussi sur la jeunesse. Plusieurs terrains de proximité et piscines sont en cours de réalisation ou de rénovation. Ces espaces visent à encourager la pratique sportive, à lutter contre les fléaux sociaux, et à offrir des alternatives saines aux jeunes générations. Dotée d'un patrimoine naturel exceptionnel, Tissemsilt ambitionne de devenir une destination touristique nationale. Parmi les projets en cours : un village touristique dans la forêt d'El Meddad à Théniet El Had, un camp de jeunes de 300 lits équipé de toutes les commodités, l'aménagement du hammam traditionnel de Sidi Slimane, ou encore l'étude pour l'aménagement de la réserve forestière d'Ain Antar à Boucaïd. Plus récemment, la mise en service du site touristique du barrage de Koudiat Rosfa, dans la commune de Beni Chaïb, marque une nouvelle étape dans la diversification de l'offre touristique locale.

Constantine

L'Université des «frères Mentouri» classée patrimoine national

L'Université des frères Mentouri (Constantine 1) a été classée patrimoine national, consacrant ainsi la valeur historique et architecturale de ce prestigieux édifice d'enseignement supérieur, a annoncé jeudi son recteur, Ahmed Bouras. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce classement par le ministère de la Culture et des Arts vient consacrer la dimension architecturale unique de cette université, œuvre du célèbre architecte brésilien Oscar Niemeyer (1907-2012). M. Bouras a souligné que ce temple du savoir est "l'un des monuments architecturaux modernes les plus remarquables d'Algérie, alliant modernité et

identité locale dans un ensemble harmonieux". Pour rappel, l'Université des frères Mentouri de Constantine accueille les étudiants depuis septembre 1971. Parmi ses bâtiments les plus remarquables, figurent la tour administrative s'élançant sur 28 étages et symbolisant une calculatrice, la bibliothèque centrale de forme circulaire, un grand auditorium figurant un livre ouvert, et la Faculté des lettres réalisée en longueur pour représenter une règle. Le classement au patrimoine national de ce phare du savoir est "une reconnaissance de sa symbolique scientifique et culturelle, et de son héritage académique étalé sur plusieurs décennies et constituant un

atout pour la ville de Constantine et l'Université algérienne", a encore indiqué le même responsable. Selon M. Bouras, ce classement "devrait contribuer à assurer la protection de ce joyau architectural et le qualifie à faire l'objet d'initiatives de restauration et de valorisation à même de garantir la préservation et son authenticité pour les générations futures". Le recteur de l'Université a également déclaré que ce classement "pourrait encourager davantage d'études universitaires sur l'héritage architectural moderne en Algérie, en particulier les créations d'Oscar Niemeyer qui a marqué de son empreinte plusieurs édifices emblématiques du pays".

Métro d'Alger

Lancement des travaux d'aménagement des lignes El Harrach-aéroport et Ain Naadja-Baraki

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhoukh, a donné, mardi, le coup d'envoi des travaux d'aménagement et de mise en place du système global du projet d'extension des deux lignes El Harrach-aéroport international Houari Boumedienne et Ain Naadja-Baraki. Le coup d'envoi des travaux a été donné au niveau du projet de la station du "pôle universitaire" d'El Harrach, en présence du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et du secrétaire général de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, ainsi que de l'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Dong Guangli. Les travaux lancés concernent l'aménagement de 15 stations, l'équipement des tunnels et l'installation des rails de la ligne El Harrach centre-aéroport international d'Alger (9.5 km) et de la ligne Ain Naadja-Baraki, via Gué de Constantine (6 km). La ligne El Harrach centre-aéroport international d'Alger compte 9 stations, à savoir Hacène Badi, le pôle universitaire, Beaulieu, Oued Smar, l'université Houari Boumedienne, Rabia Tahar, Smail Yefsah, le quartier d'affaires, et la station de l'aéroport.

La ligne Ain naadja-Baraki comprend, quant à elle, 6 stations soit: Mohamed Boudiaf, Ain naadja, le parc urbain, Mohamed Belarbi, le jardin et la station de la cité des 2004 logements à Baraki. Ces nouvelles stations relieront des agglomérations à d'importants services publics au niveau de la capitale, notamment le pôle universitaire d'El Harrach, l'université Houari Boumedienne, le quartier d'affaires à Bab Ezzouar et l'aéroport international Houari Boumedienne. Le délai de réalisation des deux nouvelles lignes et de leur mise en service est fixé à 24 mois, avec la possibilité de l'exploitation progressive de certains tronçons, selon les explications fournies par les entreprises en charge du projet. A rappeler que le réseau du métro d'Alger, actuellement opérationnel, s'étend sur une longueur de 19,5 km et compte 19 stations. Dans une allocution à l'occasion, M. Rekhoukh a indiqué que le lancement de la mise en place du



système global d'extension du Métro d'Alger constituait une étape importante du processus de réalisation de ce projet stratégique, affirmant que cette extension s'inscrivait dans le cadre de "la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant la réalisation des grands projets structurants et le suivi de leur concrétisation sur le terrain à l'effet d'améliorer le cadre de vie du citoyen et de moderniser l'infrastructure urbaine". Ce projet s'inscrit, aussi, dans le cadre des efforts consentis pour concrétiser les 54e engagements du président de la République, notamment le 32e engagement relatif à la diminution de la congestion routière dans les grandes villes, en particulier Alger, a expliqué le ministre, soulignant que le lancement des travaux d'aménagement intervenaient après l'achèvement, avec succès, des travaux de génie civil.

Les travaux d'aménagement et des stations et des tunnels des deux lignes concernent la pose des voies, l'installation des systèmes de communication, d'électricité et des équipements techniques modernes, suivant les normes de sécurité et de qualité en vigueur, selon le ministre. L'extension permettra de porter la longueur du réseau de 19 à 32 kilomètres et d'augmenter le nombre de stations exploitées de 19 à 32, ce qui renforcera les liaisons entre les quartiers résidentiels, les établissements universitaires et les grandes structures, contribuant ainsi à l'amélioration de la

qualité de vie dans la capitale. Après la mise en service des deux nouvelles lignes, le réseau du Métro d'Alger devrait porter le nombre d'usagers de 45 millions à 85 millions par an, a-t-il révélé. Concernant les maîtres d'œuvres, M. Rekhoukh a fait état de l'adoption d'une approche participative favorisant le partenariat entre des entreprises nationales et chinoises, dont le Groupe Cosider et ses filiales spécialisées, ainsi que le Groupe public de construction ferroviaire (GCF), récemment créée à travers sa filiale l'Entreprise nationale de réalisation d'infrastructures ferroviaires (INFRARAIL), spécialisée en infrastructure. Dans ce cadre, le ministre a appelé les sociétés supervisant ce projet à respecter les délais contractuels, à travers la coordination sur le terrain avec l'ensemble des partenaires, suivant un calendrier précis, afin d'accélérer la cadence de la réalisation et de lancer progressivement l'exploitation des lignes. De son côté, M. Menad Kherfi, Directeur général (DG) de l'Entreprise Métro d'Alger (EMA), maître d'ouvrage délégué, a fait savoir que le lancement du projet d'aménagement et la mise en place du système global intervenait après l'achèvement total des travaux de génie civil, de la station d'El Harrach centre vers l'aéroport international d'Alger Houari Boumedienne, et de Ain Naadja vers Baraki, soulignant que cette réalisation avait été accomplie, conformément aux normes internationales et aux réglementations techniques en vigueur.

Sonelgaz Bouira

15.000 foyers alimentés à l'énergie électrique

Mise en service d'un projet énergétique de grande ampleur, bénéficiant à plus de 15.000 clients. Dans le cadre des efforts visant à renforcer le réseau électrique et à améliorer la qualité et la continuité de service en matière d'alimentation en énergie électrique, le wali de Bouira, en présence du directeur de distribution de Bouira par intérim et du directeur de l'énergie et des mines ainsi que les autorités locales, a procédé à la mise en service d'un nouvel ouvrage électrique important. Il s'agit d'une nouvelle ligne électrique de 30 KV baptisée Chorfa, issue du poste source 60/30 KV Illiten. Cette ligne électrique, d'une longueur totale de 16.7 km, a été réalisée grâce à un investissement de 105 MDA, financé essentiellement par les fonds propres de la Direction de distribution de Bouira. Ce projet permettra l'alimentation en électricité à pas moins de 15.166 foyers au niveau des communes de Chorfa, Ath mansour et des localités de Takerboust et Toghza. La mise en exploitation de cette nouvelle ligne contribuera à alléger l'importante charge subie, jusqu'alors, par le réseau existant, tout en garantissant un approvisionnement électrique de qualité pour toutes les régions alimentées. **TAIB HOCINE**

Accident de la circulation à Bouira Un mort et trois blessés

Une personne est décédée et trois autres ont été blessées, mercredi dernier, dans un accident de la circulation, survenu à 14h35, sur le tronçon de la Route Nationale numéro 5, selon le lieutenant Youcef Abdat, responsable de la cellule d'information et de communication, au niveau de la Direction de la Protection Civile de la wilaya de Bouira. L'accident s'est produit au lieu-dit Thaliouine, relevant de la commune de Kadiria qui se situe à quelque 33 km au cardinal nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira, lorsqu'un camion semi-remorque a percuté par derrière un véhicule touristique provoquant le décès d'une personne, âgée de 81 ans, et des blessures à trois autres, âgées entre 16 et 55 ans; la violence du choc a été telle que la victime a été calcinée au moment où la remorque du camion avait pris feu. Les blessés ont été évacués vers les urgences de l'hôpital de la ville de Lakhdaria et la dépouille mortelle de la victime a été déposée au niveau de la morgue de la même structure hospitalière. Par ailleurs, une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie pour élucider les causes exactes de cet accident. **TAIB HOCINE**

Annaba

Démantèlement d'un réseau criminel exploitant illégalement des déchets médicaux dangereux

La brigade de protection de l'environnement du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Annaba a démantelé un réseau criminel activant dans l'exploitation illégale de déchets médicaux dangereux, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. L'opération a été menée à la suite de l'exploitation d'informations faisant état des activités d'un groupe d'individus opérant dans le domaine de l'exploitation illégale des déchets médicaux dangereux, selon le chargé de communication du groupement, l'adjudant Farid Kermiche. Le même sous-officier a ajouté que la surveillance d'un camion suspect portant une pancarte "déchets spéciaux dangereux", a donné lieu à l'inspection du véhicule dont la fouille a permis de découvrir qu'il était chargé de déchets médicaux transportés avec une autorisation expirée, à bord d'un camion dont le système de refroidissement était inopérant. L'adjudant Kermiche a souligné que les investigations menées sur le terrain ont permis d'inspecter une entreprise privée qui reçoit des déchets médicaux sans respecter les conditions légales. Des fûts de pesticides périmés et des piles de déchets non traités y ont été saisis, en plus de camions stationnés, dont l'un était chargé d'organes humains (placenta) provenant d'un hôpital situé en dehors de la wilaya.

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ: مولاي علي بوزيان
الموثق بوهان رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة بوكس

بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 2025/07/16 والمسجل بصفة قانونية، قرر السيد بوغرارة محمد والسيد أولاد قويدر مهدي تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة تحمل المواصفات التالية:

التسمية: ش.ذ.م.م بوكس، المقر الاجتماعي بولاية وهران بلدية السانية، دوار المحطة، تجزئة مارين MARIN شارع نيكول لوبيلو سابقا، 21 زرباني محمد المحل رقم 02، الرأسمال الاجتماعي: 100.000 دج الموضوع الاجتماعي 106.210 التقوير، الخراطة، صنع اللوالب والبراغي - 105.403 صناعة وتركيب مركبات تجهيزات، لواحق وقطع الغيارات السيارات - 105.406 صناعة قطع الغيار ولواحق الدراجات و الدراجات النارية 1606.211 الرسم الشبك القولية - 106.212 الحدادة و النجارة المعدنية - 106.209 تقطيع وتطريق المعادن 106.213 صناعة الرزم و التكيف المعدني - 106.215 صناعة الأدوات المعدنية الصغيرة 106.222 صناعة قطع صناعية - 110.105 صنع الأثاث المعدني 105.107 صنع معدات الرفع والحمل معدات للصناعات الثقيلة و السكك الحديدية، و لواحقهم و قطع غيارهم 105.201 صناعة الماكينات الفلاحية ولواحقها و قطع غيارها، المدة: 99 سنة، المسير عين السيد بوغرارة محمد مسير أول و السيد أولاد قويدر مهدي مسير ثاني للشركة لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري المحلي لولاية وهران. للنشر/ الموثق. 19.07.2025

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدانيا : في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال ، قسم شؤون الأسرة بتاريخ : 25-02-2025 تحت رقم فهرس 2025-01160 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الطبيب غزو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط المحكمة وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليه زحاف مصطفى المولود بتاريخ 25-11-2005 بمستغانم مع تعيين المدعى زحاف رمضان مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعى المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرًا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/ أمين الضبط
19.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدانيا : في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025-05-20 تحت رقم فهرس 2025-00633 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الطبيب غزو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط المحكمة وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليها بو عمران نواتية المولودة بتاريخ 27-01-2007 بمستغانم مع تعيين المدعى بو عمران عبد الله مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. - تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرًا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط

الرئيس/ أمين الضبط
19.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا و في أول درجة في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة و قسم الحال بتاريخ 2025/02/18، تحت رقم فهرس 25/00630، و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور مجامعية رياض، و المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/03/04 تحت رقم 25/434، و بالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليه العربي بن عطية حفيظ المولود بتاريخ 1978/08/17 ببلدية ماسرة ابنة محمد و بركان بن كعبيش بختة، و تعيين المدعية مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه، مع أمر ضابط الحالة المدنية البلدية ماسرة بالتأشير بافتتاح التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه. إلزام المدعية بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلام وتحديثها المصاريف القضائية. بدأ صدر هذا الحكم و أفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه.

الرئيس/ أمين الضبط
19.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمة المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدانيا : في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال ، قسم شؤون الأسرة بتاريخ : 12-03-2025 تحت رقم فهرس 1603 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الطبيب غزو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط المحكمة وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليه الساسي عبد الحكيم المولود بتاريخ 1990-04-19 بمستغانم مع تعيين المدعية الساسي خديجة مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرًا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى فصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
19.07.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدانيا : غيابيا للمدخلين في الخصام : في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال ، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025-02-25 تحت رقم فهرس 2025-01161 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الطبيب غزو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط المحكمة وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليها بوديزة ليلى المولودة بتاريخ 20-10-2004 بمستغانم مع تعيين المدعية شايبة الخراغ أمانة مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرًا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
19.07.2025

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Location Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro
0556 366 201

Dumas ou Benchikha pour entrainer le MCO

Cherif El-Ouazzani prend les commandes

Par Rachid BELARBI

Discret depuis son retour aux affaires du Mouloudia d'Oran voilà une dizaine de jours, Si Tahar Cherif El-Ouazzani a été officiellement désigné directeur sportif jeudi en fin de journée. Le club d'El-Hamri, détenu par Hyproc, l'a, en effet, cette fois-ci annoncé avec photos et vidéo à l'appui, le montrant tout sourire avec le directeur du conseil d'administration Sidi-Mohamed Hadjioui au moment de parapher le contrat. «Bienvenue chez toi Si Tahar» a même glissé le premier responsable du club à l'ancienne gloire du Mouloudia. Après Cherif El-Ouazzani, une autre nomination était, elle aussi, espérée et très commentée ces dernières vingt-heures, à savoir celle de l'ancien libéro des Rouge et Blanc, Zoubir Ouasti, qui œuvre également depuis une dizaine de jours d'une manière officieuse, en attendant que soit officialisée son installation dans le rôle de coordinateur de l'équipe première. Sur le plan technique, le duo Cherif El-Ouazzani-Ouasti a multiplié les contacts ces derniers jours avec bon nombre d'entraîneurs à la réputation bien établie. Mais après que Khaled Benyahia, le champion d'Algérie sortant avec le MCA, eut poliment décliné leur offre en arguant



qu'il avait décidé de prendre une année sabbatique, les deux dirigeants mouloudéens ont tenté d'accélérer les pourparlers avec Abdelhak Benchikha, convoité lui aussi, tout comme l'est encore Adel Amrouche, le sélectionneur du Rwanda. Un autre nom vrombissant a, du reste, fuité hier, en l'occurrence celui du Français Franck Dumas, qui a longtemps travaillé en binôme avec Raho Slimane, dont le profil plait à la direction technique mouloudéenne. La nomination d'un entraîneur de renom demeure, d'ailleurs, l'urgence numéro 1 pour Si Tahar Cherif El-Ouazzani, tout comme la libération d'une dizaine de

joueurs indésirables mais encore sous contrat, quand bien même cette opération dégraissage tend à s'allonger dans le temps vu le refus catégorique de ces éléments encombrants de quitter le navire sans d'énormes indemnités financières. Ce retard pris dans la libération de quelques licences bloque, pour l'instant, le recrutement d'au moins deux joueurs avec lesquels la direction de Cherif El-Ouazzani avait, croit-on savoir, tout conclu, parmi lesquels le milieu de terrain botswanais de l'ASO Chlfe, Gape Edwin Mahutsiwa que plusieurs grosses cylindrées du championnat convoitent tout autant.

Natation (Championnat national d'été)

Le CRB, un champion hors pair

Le club sportif du CR Belouizdad s'est érigé en "champion hors pair" à l'occasion du championnat national d'été seniors (messieurs et dames) qui a pris fin mercredi en soirée à la piscine du complexe olympique "Mohamed Boudiaf" d'Alger, après cinq jours de compétition dominée de bout en bout par les éléments internationaux du CRB. L'équipe belouizdadie n'a laissé aucune chance à ces adversaires, dominant les podiums de différentes épreuves inscrites au programme, grâce à des nageurs expérimentés, notamment les plus chevronnés, qui ont contribué au grand succès du club, avec un total de 43 médailles. Ce n'est pas seulement le nombre total de médailles qui a permis au CR Belouizdad de décrocher le sa-

cre final du championnat estival, mais surtout l'impressionnant bilan de consécutions en or, avec 26 médailles sur les 42 mises en jeu, soit plus de la moitié des distinctions en vermeil, auxquelles s'ajoutent neuf médailles d'argent et huit de bronze. Les prémices de ce sacre étaient visibles dès le début de la compétition, lorsque les nageurs du "Chabab" ont imposé leur logique, raflant les médailles en vermeil, les unes après les autres: cinq le premier jour, cinq autres le deuxième, quatre le troisième, cinq le quatrième, pour conclure en apothéose avec sept médailles en or, le dernier jour des épreuves. Les nageurs du CRB ont également décroché le titre du meilleur nageur ayant obtenu le plus grand nombre de médailles chez les mes-

sieurs, grâce à Ramzi Chouchar avec (3 or et 1 de bronze), ainsi que celui de la meilleure nageuse, attribué à Ryma Benmansour, avec six médailles (4 or et 2 de bronze). La nageuse expérimentée, Amel Melih, a ajouté à l'actif de son équipe le titre du meilleur nageur (messieurs et dames) ayant obtenu le plus grand nombre de points dans le championnat, avec un total de 811 points, devançant le duo du MC Alger, Abdallah Ardjoune (762 points) et Bouali Redouane (758 points). En revanche, la deuxième place du championnat national estival est revenue à l'équipe du MC Alger avec un total de 35 médailles (7 or, 18 argent et 10 de bronze) et la troisième à l'USM Alger avec 27 médailles (6 or, 11 argent et 10 de bronze).

CAN Féminine 2024

N'Gazi, élue meilleure gardienne de la phase de groupes

La gardienne internationale algérienne Chloé N'Gazi a été élue meilleure portière de la phase de poules de la Coupe d'Afrique des Nations CAN Féminine 2024 de football, a indiqué mercredi la Confédération africaine de football (CAF). Trois clean sheets, des arrêts décisifs et un sang-froid qui ont permis à l'Algérie de se hisser en quarts de finale de la CAN Féminine pour la première fois de son histoire, écrit l'instance suprême du football africain sur son site officiel. Chloé N'Gazi, dernier rempart rassurant pour l'équipe nationale algérienne lors de cette CAN, figure dans le Meilleur Onze de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations Féminine 2024, dévoilé par le Groupe d'Etude Technique (TSG) de

la CAF. Pour rappel, la sélection algérienne deuxième du groupe B avec 5 points, affrontera le Ghana en quart de finale de la compétition prévu samedi à 17h00. Composé dans un schéma en 4-3-3, ce Onze Type met en lumière les talents les plus brillants de ce premier tour, à l'issue d'une phase de groupes spectaculaire marquée par 45 buts inscrits en 18 rencontres. D'autre part, la sélectionneuse de l'Afrique du Sud, Dr Desiree Ellis, a été désignée Meilleure entraîneuse de la phase de groupes. Championne en titre avec les Banyana Banyana, Dr Ellis a une fois de plus démontré sa capacité à préparer son équipe pour les grands rendez-vous. Invaincues et impressionnantes dans le jeu, les Sud-Africaines terminent en tête de

leur groupe avec sept buts inscrits et seulement un encaissé. Leur maîtrise tactique, l'équilibre entre solidité défensive et efficacité offensive, ainsi que la gestion collective du groupe ont valu à Dr Ellis les éloges du jury technique, estime la CAF.

LE ONZE TYPE DE LA PHASE DE GROUPES (1-4-3-3):

Gardienne: Chloé N'Gazi (Algérie)
Défenseures: Ashleigh Plumptre (Nigeria), Bambanani Mbane (Afrique du Sud), Lushomo Mweemba (Zambie), Fikile Magama (Afrique du Sud)
Milieux: Rasheedat Ajibade (Nigeria), Ghizlane Chebbak (Maroc), Refiloe Jane (Afrique du Sud)
Attaquantes: Racheal Kundananji (Zambie) Barbra Banda (Zambie), Nguenar Ndiaye (Sénégal).

Judo (Championnats d'Afrique Cadets 2025)

L'Algérie décroche 13 médailles

La sélection algérienne cadette (Garçons et Filles) de judo a décroché une moisson de 13 médailles (4 or, 3 argent, 6 bronze) aux Championnats d'Afrique de la catégorie, disputés jeudi à Luanda (Angola). Les médailles d'or ont été décrochées par Chiraz Dahoumane (-40 kg), Aledine Sahraoui (-50 kg), Mohamed Amine Degouah (-60 kg) et Rym Miloudi (+70 kg), alors que celles en argent ont été remportées par Sadek Laouad (-66 kg), Ali Benmechta (-73 kg) et Farès Benghalem (+90 kg). Les breloques en bronze sont revenues à Roumaïssa Abbès (-44 kg), Nacima Benyahia (-57 kg), Larbi Addad (-55 kg), Boualem Aïfa (-60 kg), Soheib Zitouni (-81 kg) et Mohamed Sahraoui (-90 kg). Au classement général, l'Algérie termine à la deuxième place derrière l'Egypte (5 or, 3 argent, 6 bronze), alors que l'Angola (3 or, 3 argent, 8 bronze) complète le podium. La sélection nationale a pris part à cette compétition avec 18 judokas (9 garçons et 9 filles), sous la conduite de Mme Zoubida Bouyakoub, membre du Bureau Fédéral, et les entraîneurs nationaux Abdessamed Mazari (Garçons) et Omar Chelih (Filles). 139 judokas (72 garçons et 67 filles) représentant 19 pays africains ont pris part à cette compétition, qui sera immédiatement suivie des Championnats d'Afrique "juniors", prévus le 19 juillet courant à Luanda, où l'Algérie sera représentée par dix-sept judokas (9 garçons et 8 filles).

Grand concours national de saut d'obstacles «deux et trois étoiles»

Début des épreuves à Oran



Le coup d'envoi du grand concours national de sport équestre en saut d'obstacles a été donné, jeudi au centre équestre "Monté Cristo" d'Es-Senia (Oran), avec le lancement du premier week-end "deux et trois étoiles", en présence d'un public nombreux passionné d'équitation. Cette manifestation hippique de deux week-ends, organisée par le club équestre "Monté Cristo" d'Oran en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, regroupe plus de 150 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors de 25 clubs du pays. L'événement comporte 21 épreuves en "Ladies" spéciale filles, cadets, master Barbe, juniors et seniors, offrant ainsi une diversité d'opportunités pour les participants de démontrer leurs capacités. Parmi les temps forts de ce concours, les Grands Prix "deux et trois étoiles" pour les juniors et seniors sur des obstacles de 1,25 mètre et 1,40 mètre. Cette compétition, qui est une occasion pour les cavaliers et cavalières pour améliorer leur classement au niveau national, est supervisée par le président du Club équestre "Monte Cristo" d'Oran, Mustapha Kazi Thani, tandis que la direction technique est confiée à Zineddine Aït Youssef.

Connemara

Le nouveau film d'Alex Lutz se dévoile

Après Une nuit, l'acteur et cinéaste français Alex Lutz revient uniquement derrière la caméra avec Connemara. Sur le devant de la scène, on retrouve les acteurs Bastien Bouillon et Mélanie Thierry dans les rôles des deux amants issus du roman de Nicolas Mathieu paru en 2022. Voici le pitch : "Issue d'un milieu modeste, Hélène a quitté depuis longtemps les Vosges. Aujourd'hui, elle a la quarantaine. Un burn-out brutal l'oblige à quitter Paris, revenir là où elle a grandi, entre Nancy et Epinal. Elle s'installe avec sa famille, retrouve un bon travail, la qualité de vie en somme... Un soir, sur le parking d'un restaurant franchisé, elle aperçoit un visage connu, Christophe Marchal, le bel Hockeyeur des années lycées. Christophe, ce lointain objet de désir, une liaison qu'Hélène n'avait pas vue venir... Dans leurs étreintes, ce sont deux France, deux mondes désormais étrangers qui rêvent de s'aimer. Cette idylle, cette île leur sera-t-elle possible ?"

La nouvelle bande-annonce nous donne une impression de déjà vu... Présenté à Cannes Première cette année, l'histoire de Connemara ressemble drôlement au premier long-métrage d'Amélie Bonnin, Partir un jour, lui aussi présenté lors du festival en ouverture. En plus de porter le nom d'une chanson de variété française - ici de Michel Sardou au lieu des 2Be3 - et d'avoir un synopsis très ressemblant, les deux long-métrages partagent Bastien Bouillon dans le rôle du crush de lycée pour qui rien n'a vraiment changé. Mais ce dernier ne devrait pas se mettre subitement à chanter Femme Like U pour déclarer sa flamme...

La tension monte dans After the Hunt avec Julia Roberts et Andrew Garfield



Le cinéaste italien est déjà de retour derrière la caméra avec After the Hunt, un thriller psychologique dont les premières images laissent présager le pire.

Quelques mois seulement après la sortie de Queer avec Daniel Craig, le prolifique Luca Guadagnino ne perd pas une minute pour dévoiler les premières images de son nouveau thriller psychologique, intitulé After the Hunt. Pour l'occasion, le cinéaste italien réunit un casting prestigieux porté par Julia Roberts (premier rôle au cinéma depuis Ticket to Paradise), Andrew Garfield (Tu ne tueras point) et Ayo Edebiri (The Bear). Aucune date de sortie en France n'a été divulguée pour le moment.

Alors que le synopsis officiel tient en une phrase ("Une professeure d'université voit un sombre secret de son passé prêt à être révélé"), la bande-annonce apporte quelques précisions sur l'intrigue. Que ce soit l'atmosphère électrique, les révélations qui s'enchaînent ou ce sentiment de malaise qui ne quitte pas l'écran : tous les ingrédients semblent réunis pour que Guadagnino fasse frissonner, une fois de plus, son public.

Andrew Garfield dans After the Hunt Amazon MGM Studios Ce thriller psychologique suit le personnage de Julia Roberts, professeure à l'université, lorsqu'elle apprend qu'une étudiante, jouée par Ayo Edebiri, accuse un de ses proches confrères, Andrew Garfield, d'avoir "franchi la ligne". Les premières images ne suffisent pas à identifier la nature des faits mais il est probable que le mouvement #MeToo occupe une place de choix dans ce nouveau récit.

Peu de doutes aussi sur le fait, qu'une fois encore, Guadagnino prenne plaisir à titiller son public pour le faire réfléchir à travers des scénarios parfois dérangentant comme dans Bones & All ou plus récemment Challengers.

Un vieux classique des 80's avec Schwarzy et la femme de Stallone a droit à un remake

Une guerrière flamboyante qui va faire son retour au cinéma. Matilda Lutz (Revenge) reprend le flambeau tenu autrefois par Brigitte Nielsen dans le film culte de 1985. Créée en 1973 pour Marvel Comics par Roy Thomas et Barry Windsor-Smith, Red Sonja fait partie de l'univers de Conan le Barbare, dont elle croise souvent la route sur le papier. Bien entendu, qui dit Conan dit Arnold Schwarzenegger. Alors lorsque le réalisateur Richard Fleischer adapte la BD au cinéma, il choisit la compagne de Sylvester Stallone pour lui donner vie en chair et en os. La grande danoise Brigitte Nielsen (elle mesure 1,85 m) vient d'arriver à Hollywood et décroche là son premier rôle.

Sauf que son film ne naît pas sous les meilleurs auspices. Si Arnold Schwarzenegger est engagé pour lui donner la réplique dans ce qui devait être une sorte de crossover dans la foulée des deux films Conan (1982 et 1984), le producteur, Dino De Laurentiis, derrière le projet et derrière les films Conan, ne parvient pas à convaincre Universal Pictures de lui prêter les droits du Barbare pour son film Red Sonja. Si bien que le personnage de



Scwharzy doit changer de nom et devient, au dernier moment, Kalidor !

C'est d'ailleurs sous ce titre que le film sortira en France ! Même si Sonja est l'héroïne, le distributeur préférera mettre la lumière sur le second rôle Schwarzenegger et donc sur cet ersatz de Conan... Bien lui en a pris, car si Red Sonja a été un énorme flop au box-office US et mondial (moins de 7 millions de dollars de recettes mondiales), Kalidor a, lui, rassemblé 750 000 spectateurs en France !

Ce qui nous amène donc à 2025... Quarante ans plus tard, on est un petit plus respectueux des comics et des licences. Et Red Sonja a droit à une nouvelle adaptation totalement dédiée,

sans Conan ou Kalidor, avec ce synopsis officiel :

"Capturée. Enchaînée. Forcée à se battre pour survivre. Red Sonja doit affronter les arènes sanglantes de l'empire d'un tyran, rassembler une armée de marginaux et reconquérir sa liberté pour renverser Dragan et son impitoyable épouse, Dark Annisia."

On notera que Matilda Lutz fera face à l'excellente Robert Sheehan (de Umbrella Academy) dans la peau du vilain roi fou.

Reste que Red Sonja ne devrait pas encore faire un carton : le film sortira aux Etats-Unis brièvement en salles, le 15 août, avant d'arriver en digital dès le 29 août. En France, il n'y a pas encore de date.

Road House 2

Mauvaise nouvelle pour la suite du film d'action à succès avec Jake Gyllenhaal !

Jake Gyllenhaal, quant à lui, devrait reprendre son rôle dans la suite de "Road House" qui a cartonné sur Prime Video. Guy Ritchie a quitté son poste de réalisateur pour la suite du film Road House 2, produit par Amazon MGM Studios, apprend-on via The Hollywood Reporter. Que les fans se rassurent, Jake Gyllenhaal devrait faire son retour après avoir joué dans le remake de Road House, réalisé par Doug Liman et sorti en 2024 sur Amazon. Dans le remake de l'année dernière, Gyllenhaal incarne Dalton, un ancien combattant de l'UFC qui accepte un emploi de videur dans un bar routier des Keys de Floride. Le scénariste Will Beall, dont les crédits récents incluent Le Flic de Beverly Hills : Axel F et Bad Boys: Ride or Die, est en train d'écrire le scénario de Road House 2. Parmi les producteurs figurent Charles Roven et Alex Gartner d'Atlas Entertainment, ainsi que Gyllenhaal et Josh McLaughlin pour Nine Stories Productions.

Remake d'un film très populaire On a appris en avril dernier que Ritchie avait signé pour réaliser Road House 2. Les détails de l'intrigue de la suite n'ont pas encore été dévoilés.

La franchise Road House a vu le



jour en 1989 avec le film réalisé par Rowdy Herrington, avec Patrick Swayze dans le rôle principal. Le film de United Artists a rapporté 30 millions de dollars au box-office à l'époque (77 millions de dollars aujourd'hui) et est devenu un film culte.

Doug Liman a fait la une des journaux en janvier 2024 avec sa lettre ouverte exprimant sa frustration qu'Amazon MGM ne sorte pas Road House en salles. Avec également Daniela Melchior, Billy Magnussen, Jessica Williams et

Conor McGregor, le film a fait ses débuts en streaming sur Prime Video deux mois plus tard, avec 80 millions de téléspectateurs dans le monde entier au cours des huit premières semaines. Le dernier film de Guy Ritchie, Fountain of Youth, met en vedette John Krasinski et Natalie Portman et a été lancé sur Apple TV+ en mai. Parmi ses prochains films, citons le thriller In the Grey de Lionsgate, avec Henry Cavill et Gyllenhaal, et la comédie noire Wife & Dog.

Miracle dans les Alpes

Un bébé de dix semaines survit à une chute de 50 mètres

Un moment d'inattention, un sentier de montagne escarpé et une poussette qui se mettait lentement à rouler : ce qui aurait dû être une promenade paisible dans les Alpes autrichiennes s'est transformé en un terrible accident pour une jeune famille. À 1 700 mètres d'altitude, un bébé de dix semaines a fait une chute de 50 mètres. Mais le résultat a été différent de ce que l'on craignait : grâce à une assistance rapide, l'enfant est désormais hors de danger. Une jeune famille allemande de Leipzig profitait d'une randonnée près de l'alpage de Frommes, dans le district de Landeck, au Tyrol, à environ 1.700 mètres d'altitude, lorsque la catastrophe

s'est produite. Alors que la mère de 23 ans tentait d'ouvrir une barrière de pâturage, la poussette, avec le bébé à l'intérieur, s'est soudainement mise à rouler. En quelques secondes, celle-ci a disparu du sentier et a dévalé une pente raide. La poussette a fait une chute de plus de cinquante mètres, se retournant à plusieurs reprises, avant de s'immobiliser dans un pré de montagne. Le bébé a été éjecté de la poussette et a atterri dans le pré. Il est grièvement blessé mais toujours en vie. Comment a-t-il pu survivre? Une coïncidence et un coup de chance. Les secouristes de montagne de Fiss se trouvaient à proximité à ce moment précis. Ils se

sont précipités sur les lieux, ont prodigué les premiers soins et ont ramené la mère et l'enfant dans la vallée. Le bébé a d'abord été admis à l'hôpital de Zams, puis transféré à l'hôpital universitaire d'Innsbruck. C'est là que la bonne nouvelle est tombée: le petit est hors de danger. "Compte tenu de la gravité de l'accident, cet enfant a eu une chance incroyable", a déclaré le porte-parole de l'établissement, Johannes Schwamberger, à l'agence de presse APA. Pour les jeunes parents de Leipzig, ce jour restera à jamais gravé dans leur mémoire, celui où le pire s'est produit, mais où leur bébé a survécu grâce à un concours de circonstances.

Pologne

Des archéologues découvrent le squelette complet d'un chevalier vieux de 700 ans

Des archéologues ont mis au jour une tombe médiévale exceptionnelle sous un ancien magasin de glaces situé à Gdansk, dans le nord de la Pologne. À l'intérieur se trouvait le squelette complet d'un chevalier, comme le rapporte un article publié sur le site de la ville et relayé par CBS News. Cette découverte a eu lieu début juillet, lors de fouilles menées par l'atelier d'archéologie et de conservation ArcheoScan déjà à l'origine de plusieurs trouvailles sur le site, dont des vestiges de

chaumières et d'une ancienne rue. Selon nos confrères, ce glacier avait ouvert en 1962 avant de finalement déménager. Le 8 juillet, une pierre tombale gravée à l'effigie d'un chevalier a été extraite puis transférée au musée archéologique de la ville. À seulement 12,5 cm sous la dalle, les chercheurs ont retrouvé le squelette très bien conservé d'un homme d'environ 40 ans mesurant entre 1,68 et 1,78 mètre, selon l'anthropologue Aleksandra Pudło. La tombe daterait du XIIIe ou du XIVe siècle.

L'identité du défunt demeure inconnue mais il pourrait avoir servi dans les rangs des Chevaliers teutoniques - qui ont conquis Gdansk au début du XIIIe siècle - ou de la dynastie des Sobieslaw, qui était active aux XIe et XIIe siècles. Cette pierre tombale en calcaire, jugée particulièrement remarquable, fera l'objet d'une numérisation en 3D. Le squelette sera également examiné en détail. Les résultats des analyses sont attendus pour l'an prochain.

Colombie

Dix-huit mineurs piégés dans une mine d'or après un « grave accident »

Nouveau drame en Colombie, une fois encore autour d'un fillon exploité probablement illégalement. Au moins 18 mineurs sont en effet coincés à la suite d'un « grave accident » dans une mine d'or du nord-ouest du pays, a annoncé le gouvernement, qui « présume » qu'ils sont toujours en vie. L'accident s'est produit à Remedios, dans le département d'Antioquia. « Présumés » toujours en vie Dans un message envoyé au gouvernement, la mairie a assuré que la mine en question était « apparemment » exploitée illégalement. « Tous les protocoles d'urgence ont été déclenchés » pour secourir les mineurs, a indiqué jeudi sur X le ministre des Mines et de l'Energie, Edwin Palma. « On présume » qu'ils sont toujours en vie, a indiqué son ministère, sans préciser les causes de l'accident. Yarley Erasmo Marín, représentant d'une association locale de



mineurs, a indiqué qu'à la suite d'une « défaillance mécanique », une structure destinée à empêcher les effondrements se serait elle-même affaissée, provoquant un « blocage » à la sortie principale de la mine. Des photographies communiquées à la presse par l'Agence nationale des mines, un organisme d'Etat, montrent des sauveteurs munis de torches pendant leurs recherches.

La région d'Antioquia jouit d'une forte tradition minière. L'or qui y est extrait sert parfois de source de financement pour des groupes armés comme le Clan del Golfo, principal cartel du pays également impliqué dans le trafic de cocaïne. Les accidents liés à l'exploitation du charbon sont plus fréquents en Colombie, surtout dans le centre du pays, et font des dizaines de victimes chaque année.

Japon

Deux morts, un chasseur porté disparu, de nombreux blessés... Les ours noirs déclenchent la psychose

Le Japon fait face à une série d'attaques mortelles d'ours avec la disparition d'un chasseur à Hokkaido et deux décès récents, dont celui d'un livreur de journaux « déchiqueté par un ours à Fukushima ». Les autorités de Fukushima ont déclaré le premier état d'urgence concernant l'ours brun, bien que le nombre d'attaques graves soit globalement en baisse au Japon. La mauvaise production de faine du hêtre, aliment de base des ours, pourrait pousser ces derniers à s'approcher davantage des zones habitées, tandis que le gouvernement a assoupli les lois sur la chasse pour permettre des « tirs d'urgence ». Psychose au Japon. Depuis plusieurs jours, les autorités sont à la recherche d'un chasseur, porté disparu depuis le 8 juillet sur une montagne à Hokkaido. Un lieu où un ours brun a récemment été repéré, explique The Guardian. Un fusil qui pourrait lui appartenir et des traces de sang ont été trouvés près d'une route de montagne, laissant craindre le pire. Cette disparition n'est pas isolée. Ces dernières semaines, deux personnes sont mortes après les attaques de plantigrades. Samedi 12 juillet, c'est un livreur de journaux qui a été déchiqueté par un ours à Fukushima, malgré les tentatives des riverains pour faire fuir la créature. Le 4 juillet, une femme de 81 ans avait été tuée par un ours noir dans la préfecture d'Iwate, dans le nord-est du Japon. Deux autres femmes âgées ont été attaquées, l'une dans la préfecture d'Aomori du nord et l'autre à des centaines de kilomètres au sud. Les autorités locales de Fukushima ont déclenché l'état d'urgence concernant l'ours brun pour la ville pendant un mois, le premier du genre à être émis. Le nombre d'attaques graves est pourtant en baisse au Japon. 219 personnes ont été blessées ou sont mortes après les avoir croisés entre mars 2023 et 2024. Un chiffre en baisse sur l'exercice clos en mars 2025 mais qui repart à la hausse. Et les chiffres du bureau régional des forêts de Tohoku, qui couvre cinq préfectures septentrionales, cité par Le Guardian, n'incitent pas un renversement de tendance. Selon ce rapport, la production de faine du hêtre, aliment de base des ours, s'annonce particulièrement mauvaise. Les plantigrades pourraient donc continuer à s'approcher des hommes en quête de nourriture.

Espagne

Un gigantesque nuage de fumée issu d'un feu de forêt étouffe Madrid

Le feu encore incontrôlé à Mentrída, une ville à 50 km au sud-ouest de la capitale espagnole, a amené les autorités locales à recommander aux habitants de rester confinés chez eux et de fermer leurs fenêtres. Le vent a amené la fumée au-dessus de Madrid, où des journalistes de l'AFP ont vu de la cendre tomber d'un épais nuage de fumée orange et gris, tandis que des curieux se pressaient dans les rues pour prendre des photos. Les services de protection civile de Madrid ont recommandé à la population de ne pas rester dehors et d'utiliser des masques chirurgicaux pour éviter d'inhaler la fumée. Une autoroute majeure menant à la ville a été fermée. Plus de 150 pompiers ont été déployés pour éteindre le feu qui s'est déclaré vers 13H00 GMT, selon le service d'information des feux de forêts de la région de Castille-La Manche. Les experts estiment que le changement climatique causé par l'homme augmente l'intensité, la durée et la fréquence des chaleurs extrêmes qui alimentent les feux de forêts. Plusieurs régions en Espagne ont subi des pics de chaleurs cette semaine, les températures montant jusqu'à 39°C à Mentrída jeudi, selon l'agence météorologique espagnole (Aemet). En 2022, 300.000 hectares avaient été détruits par plus de 500 incendies dans le pays, un record en Europe, selon le Système européen d'information sur les feux de forêt (Effis).

Inde

Un buffle découvert sur le toit d'une maison

Le 10 juillet, les habitants du village de Dadar, dans l'État indien du Madhya Pradesh, ont eu une surprise insolite au réveil : un buffle se trouvait sur le toit d'une maison. L'animal refusait de redescendre, obligeant les villageois à faire appel à une grue pour le ramener au sol.



2

05h00 TFou
10h00 Têleshopping samedi
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Grands reportages
13h50 Grands reportages
15h10 Les Docs du week-end
16h50 50mn Inside
18h00 50mn Inside le mag
18h50 Petits plats en équilibre
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h40 Tirage du Loto
19h45 Météo
19h50 France - Allemagne
21h50 Euro Féminin : le mag
22h15 Le grand bêtisier
00h25 Tirage de l'EuroMillions
00h30 Programmes de la nuit



3

04h19 Flippé
04h25 A Gentleman in Moscow
05h18 Mush-Mush & les Cham-potes
05h30 Mush-Mush & les Cham-potes
05h42 Millie la Magnifique
05h54 Millie la Magnifique
06h06 Hello Kitty : Super Style !
06h18 Les Croquemoutard
06h29 Les Croquemoutard
06h41 Un monde meilleur
07h30 Plateau Test-matches
08h02 Nouvelle-Zélande / France
10h09 Plateau Test-matches
10h30 L'odyssée du Top 14
12h17 Wicked
15h00 Golf : Open britannique
20h06 Nosferatu
22h15 Wolf Man
23h39 Le Panache
01h09 Les duos impossibles de Jérémy Ferrari
03h53 Jacques



05h10 Incroyables transformations
05h55 Incroyables transformations
06h45 Absolutement stars
09h55 66 minutes : grand format
10h45 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Scènes de ménages
13h30 Cauchemar en cuisine
14h35 Cauchemar en cuisine
15h20 Cauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?
16h40 Cauchemar en cuisine
17h40 Cauchemar en cuisine
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h30 En famille
20h10 The Rookie : le flic de Los Angeles
20h55 The Rookie : le flic de Los Angeles
21h45 The Rookie : le flic de Los Angeles
22h35 The Rookie : le flic de Los Angeles

09h35 Consomag
09h50 Chacun son tour
10h20 Chacun son tour
10h55 Tour de France - Etape 14 : partie 1
12h00 Journal 13h00
12h20 13h15, le samedi...
12h40 Journal Météo Climat
13h42 C'est bon à savoir
13h50 Tour de France - Etape 14 : partie 3
16h35 Vélo Club
17h35 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
19h30 20h30 l'été
20h00 Sur la route du Tour
20h02 Ma maison de A à Z
20h05 Vestiaires
20h10 Fort Boyard
22h20 Fort Boyard
23h10 Le crime lui va si bien
00h40 Ça commence aujourd'hui
01h30 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
02h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
10h50 Outremer.l'info
11h00 Enquêtes de région le mag
11h20 ICI 12/13
11h55 Tour de France - Etape 14 : partie 2
15h00 Samedi d'en rire
15h35 Expression directe
15h40 La p'tite librairie
15h45 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h45 Journal Météo Climat
18h55 Tout le sport
19h05 TLS Tour de France
19h30 Saveurs de saison
Saveurs de saison
19h35 Cuisine ouverte
20h10 Meurtres à...
21h45 Meurtres à...
00h05 Journal Météo Climat
00h10 Paris en chansons
02h00 La p'tite librairie
02h05 Samedi d'en rire
09h50 La Corse, beauté sauvage
10h35 La Corse, beauté sauvage
11h35 Françoise Hardy : La discrète
12h30 Jackie Brown
15h00 La Corse, beauté sauvage
15h50 Invitation au voyage
16h30 Mongolie, l'homme qui aimait les chevaux
17h05 La Cappadoce : Vivre au coeur des roches
17h50 Arte reportage
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h55 L'Empire mongol, une autre histoire
21h20 Gardiens de la forêt
22h50 Mongolie : Voyage au pays des nomades
23h35 Une vie en chantier
01h00 Des îles d'enfer !
01h50 Chercheur-se-s en danse : Trois postures en danse contemporaine

TÉLÉVISION

15



20h10

NOSFERATU



En 1838, dans la petite ville portuaire de Wismar, en Allemagne, Ellen, l'épouse dévouée de Thomas Hutter, un clerc de notaire ambitieux, ressent une profonde appréhension lorsque son mari est chargé d'une mission singulière par son employeur, Knock. Sa tâche est de vendre le mystérieux château Grünewald, niché dans les montagnes des Carpates, au redoutable comte Orlok, dont les rumeurs de malédictions et de terreur circulent parmi les villageois. Alors qu'Ellen lui livre les sombres présages d'un rêve troublant, Thomas, avide d'ascension sociale, ignore ses inquiétudes et prend la route vers la Transylvanie.

3

20h10

MEURTRES À...



Nancy est une ville agréable pour les balades en ville, les expositions d'art ou la flânerie en tout genre. Mais cette tranquillité apparente est soudain bousculée quand est retrouvé le corps d'une femme pendant une vente aux enchères d'art. L'inscription "guenoc", sorcière en vieux français, est tracée sur son corps avec du sang. Laurence Weber, capitaine de police, et son coéquipier Stéphane Bernier vont devoir se plonger dans les légendes du 16ème siècle pour comprendre les raisons de ce meurtre et son rapport avec le monde de la sorcellerie médiévale.

Acteur: *Cristiana Reali (Laurence Weber)*

2

22h24

FORT BOYARD



Stéphane Bern, Frédéric Bousquet, Virginie Sainsily, Marie s'infiltrer, Jimmy Mohamed et Théo Curin partent à l'assaut du célèbre fort, protégé par le Père Fouras et ses acolytes. À travers des épreuves mythiques revisitées mais également de nouvelles épreuves, les candidats cherchent à s'emparer du trésor au profit de de l'association Stand Speak Rise Up!. Depuis sa création en 2019, celle-ci a pour objectif de mettre fin au viol de guerre, alerter sur le statut et l'avenir des enfants nés du viol et accompagner les Survivantes dans leur reconstruction.

Invite: *Stéphane Bern, Frédéric Bousquet, Virginie Sainsily, Marie s'infiltrer, Jimmy Mohamed,*
Presentateur: *Olivier Minne*



ORAN

34|25

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h00
20h17
87%
05 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

32-26
41-22
39-22
44-28
33-25
42-32

Déplacement forcé des Palestiniens

L'ONU met en garde contre un «nettoyage ethnique» en Cisjordanie occupée

Les Nations Unies ont averti que les déplacements massifs en Cisjordanie occupée avaient atteint des niveaux sans précédent depuis le début de l'occupation sioniste, mettant en garde contre un "nettoyage ethnique". L'ONU a indiqué que l'agression sioniste, lancée en janvier dans le nord de la Cisjordanie occupée, avait déplacé des dizaines de milliers de Palestiniens, faisant craindre un éventuel "nettoyage ethnique". La porte-parole de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Juliet Touma, citée par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a indiqué que cette agression militaire sioniste "est la plus longue depuis la deuxième Intifada" au début des années 2000. Elle a déclaré aux journalistes à Genève, par liaison vidéo depuis la Jordanie, que la situation actuelle "affecte de nombreux camps de réfugiés dans la région et provoque le plus important déplacement de population palestinienne en Cisjordanie occupée depuis 1967". Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a, pour sa part, averti que les déplacements massifs forcés par l'occupation pourraient s'apparenter à un "nettoyage ethnique". Depuis le début de l'agression sioniste contre les gouvernorats du nord de la Cisjordanie occupée en janvier, plus précisément Jénine et Tulkarem, "environ 30.000 Palestiniens sont toujours déplacés par force", selon le porte-parole de la Commission des droits de l'homme, Thamin al-Khitan.

Conflit au Soudan

L'UNICEF condamne les attaques qui ont coûté la vie à 35 enfants

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a condamné "avec la plus grande fermeté", les récentes attaques perpétrées dans l'Etat du Kordofan du Nord, au Soudan, dans desquelles plus de 450 civils, dont au moins 35 enfants, ont été tués. "Au moins 24 garçons, 11 filles et deux femmes enceintes figureraient parmi les victimes de ces violences, qui se sont produites durant week-end dans des communautés situées autour de la ville de Bara, notamment dans les villages de Shag Alnom et Hilat Hamid", a indiqué mercredi, l'UNICEF, condamnant ces attaques "avec la plus grande fermeté". L'Agence onusienne craint que le nombre d'enfants victimes n'augmente encore, car des dizaines d'autres ont été blessés et beaucoup "sont toujours portés disparus". La directrice exécutive de l'UNICEF, Catherine Russell, a qualifié de "scandaleuses" ces attaques, soulignant qu'elles "représentent une escalade terrifiante de la violence et un mépris total pour la vie humaine, le droit international humanitaire et les principes les plus fondamentaux de l'humanité". Elle a appelé "toutes les parties" à mettre fin immédiatement à la violence et à respecter leurs obligations en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire, ainsi que les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Agression sioniste contre la Syrie

Vives condamnations internationales

La nouvelle agression sioniste contre la Syrie, où des frappes contre le quartier général de l'armée syrienne à Damas et sur la ville de Soueida ont fait plusieurs martyrs et blessés, a suscité de vives condamnations de la communauté internationale et provoqué une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU. L'agression sioniste contre le quartier général de l'armée syrienne à Damas a fait mercredi trois martyrs et 34 blessés, selon un bilan actualisé du ministère syrien de la Santé. Parallèlement à ses attaques contre Damas, l'armée sioniste a mené depuis mardi des frappes sur la ville de Soueida, dans le sud de la Syrie, faisant plusieurs victimes entre martyrs et blessés. L'Algérie a condamné "énergiquement" l'agression sioniste abjecte contre la Syrie, qui constitue "une violation flagrante de sa souveraineté et de son intégrité territoriale", réitérant son appel pressant au Conseil de sécurité des Nations unies à "assumer les responsabilités qui lui incombent pour mettre fin à ces agressions répétées qui ont plongé toute la région dans une spirale d'insécurité et d'instabilité, sans la moindre perspective pour apaiser la situation ou imposer la primauté du droit international". Le ministère syrien des Affaires étrangères a condamné une "attaque flagrante qui s'inscrit dans le cadre d'une politique systématique menée par l'entité sioniste dans le but d'attiser les tensions, semer le chaos et compromettre la sécurité et la sûreté en Syrie, en violation flagrante de la Charte des Nations unies et du droit international humanitaire". Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné, quant à lui, les agressions de l'entité sioniste contre Soueida, Deraa et dans le centre de Damas, de même que le redéploiement rapporté des forces sionistes dans



le Golan occupé, a indiqué son porte-parole Stéphane Dujarric dans un bref communiqué. De son côté, le Secrétaire général de la Ligue arabe a indiqué que les agressions sionistes contre la Syrie "constituent une atteinte flagrante à la souveraineté d'un Etat arabe membre de la Ligue et des Nations unies et une violation du droit international". Le Parlement arabe a aussi estimé que la poursuite de ces attaques "inacceptables" accroîtra "les tensions et l'instabilité dans la région et s'inscrit dans une politique systématique visant à imposer le fait accompli par la force des armes, au mépris total de la légitimité internationale et des résolutions pertinentes des Nations unies et du Conseil de sécurité". Même son de cloche en Iran qui a déploré, par la voix de son chef de la diplomatie, Abbas Araghchi, le fait que l'entité sioniste "enragée" ne connaît "aucune limite", appelant la région et

le monde à s'unir pour mettre fin à son "agression débridée". Le Président libanais, Joseph Aoun, a appelé, de son côté, la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités et exerce des pressions par tous les moyens afin de mettre fin aux attaques sionistes. A Moscou, la diplomatie russe a indiqué que les bombardements sionistes en Syrie "constituent une violation flagrante de la souveraineté syrienne et du droit international et méritent d'être fermement condamnés", tandis que le ministère turc des Affaires étrangères a dénoncé un "acte de sabotage" des efforts syriens en faveur de la paix et de la stabilité du pays. La Chine, par la voix de son porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Lin Jian, a estimé qu'"aucune action susceptible de conduire à une escalade de la situation ne doit être entreprise, en particulier dans le contexte actuel de troubles persistants au Moyen-Orient".

Pour mettre fin aux crimes de l'occupation sioniste contre les Palestiniens

Appel à l'utilisation des instruments de la Charte des Nations Unies

L'Algérie a dénoncé, mercredi à New York, par la voix de son représentant permanent adjoint auprès des Nations Unies, M. Toufik Laïd Koudri, le silence de la communauté internationale face aux violations commises par l'occupation sioniste à l'encontre du peuple palestinien, notamment à Gaza, appelant à l'utilisation des instruments prévus par la Charte des Nations Unies pour mettre fin à ces crimes. Dans son allocution prononcée à une réunion du Conseil de sécurité sur "la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne", M. Koudri a indiqué que le silence de la communauté internationale "appartient à la langue du crime". Et d'affirmer : "Même si ce silence se retranche derrière la diplomatie, il demeure témoin d'un crime dont l'Histoire s'en rappellera, non pas comme une impartialité, mais comme une trahison", appelant à ne pas se contenter de condamner et de déplorer, car "il est de notre devoir maintenant d'agir et d'utiliser les instruments prévus par la Charte des Nations Unies afin de mettre fin à ces cri-

mes qui ne sont plus un secret pour personne". Le diplomate algérien a évoqué la situation désastreuse de Gaza suite à l'agression sioniste, déclarant que "la mort est la seule réalité dans la bande, où les forces d'occupation s'évertuent à commettre toutes sortes de crime et d'assassinat contre les Palestiniens, mues par l'illusion nourrie d'arrogance et de folie des grandeurs de vider la Palestine de ses habitants". "A ceux qui veulent réécrire l'Histoire, nous disons que la fin de l'occupation et la reconnaissance du droit naturel et indéniable des Palestiniens à disposer de leur terre constituent une évidence historique et que ceux qui tentent d'arrêter le cours de l'histoire connaîtront le même sort que leurs prédécesseurs", a-t-il poursuivi. "Le Conseil de sécurité connaît un cumul de séances et un enchaînement des communiqués, mais ne dissuade pas l'occupant, ni stoppe le génocide", a noté le diplomate algérien. Et d'ajouter: "Nos nombreuses réunions reflètent l'inquiétude de la com-

munauté internationale vis-à-vis de ce qui se passe, et dévoilent en même temps son incapacité de prendre les décisions nécessaires et d'imposer le respect de sa volonté lorsqu'il s'agit de l'occupant" sioniste. M. Koudri s'est dit abasourdi en entendant ceux qui défendent les meurtriers au Conseil de sécurité tout en se justifiant, d'autant que pour certains "les enfants tués ne sont que «des dommages collatéraux», peut-être parce qu'ils sont Palestiniens, ils peuvent être tués". Il a cité dans ce cadre les chiffres de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) concernant les génocides commis par l'entité sioniste, qui montrent que celle-ci "tue quotidiennement, depuis le 7 octobre 2023, l'équivalent d'une classe d'école entière d'enfants, soit entre 35 et 45 enfants". Il s'est également étonné du ciblage des hôpitaux sous prétexte qu'ils constituent "des centres de commandement et de contrôle", tandis que l'OMS et autres acteurs ne partagent pas cet avis.